

La Lettre

Vosges Nature Environnement 2020





EDITO DU PRESIDENT

L'année 2019 a été particulièrement dense pour VNE, dans un contexte :

- **d'aggravation du contexte climatique:**

La canicule et la sécheresse ont gravement affecté une fois de plus, les nappes phréatiques, les cours d'eau, la biodiversité, la forêt, l'agriculture...

La ressource en eau pour les populations du massif vosgien est chaque année plus préoccupante, de nombreux arbres sèchent (scolyte + stress hydrique), les agriculteurs n'ont plus assez de fourrages pour leurs troupeaux...

- **d'effondrement de la biodiversité** relaté par l'IPBES (Plateforme intergouvernementale sur la biodiversité – l'équivalent du GIEC pour le climat) :

Alerte maximum, une alerte rouge, sur l'état de la biodiversité dans le monde. La sixième extinction de masse des espèces est bel et bien en cours, et l'homme en est responsable...

Chez nous entre autres : disparition de 80% des populations d'insectes, effondrement des pollinisateurs, moins 30% d'oiseaux des prairies...avec une agriculture intensive pointée du doigt !

En 2019, notre action a largement tourné autour de la thématique eau :

A Vittel-Contrexéville, dans le cadre du SAGE GTI (Schéma Aménagement et Gestion Eaux Grès Trias Inférieur) :

- Un début d'année intense consacré à la pseudo concertation du CD88, après deux votes en commission locale de l'eau entérinant le choix de 2016 de privilégier les industriels, dont Nestlé Waters, au détriment des populations locales, et ce, en contradiction avec la loi sur l'eau,
- Le 18 octobre, le Comité de Bassin Rhin Meuse en accord avec l'Etat, annule le projet de pipeline et réoriente la stratégie de retour à l'équilibre en adoptant les principes que nous défendons depuis 2016 ! Un véritable camouflet pour tous ceux qui s'y opposaient et nous qualifiaient d'extrémistes et d'irresponsables...

Au comité sécheresse :

- Nous réclamons au Préfet que Nestlé Waters communique l'évolution des niveaux de la nappe qu'il exploite (eaux minérales) avec une incidence possible sur l'approvisionnement en eau potable de communes qui manquent désormais chaque été. Pas de contrôles de l'Etat = pas de restriction de prélèvements pour Nestlé !

Nous avons également alerté le préfet :

sur l'incohérence des autorisations accordées aux compétitions motorisées

- Enduro des Monts de Vologne, fin mars, en forêt, en pleine nidification, malgré un avis défavorable de tous les organismes sollicités (Parc des Ballons – ONF – Conservatoire Espaces Naturels – DDT...)
- Course dans la boue, d'engins motorisés, courant juillet en pleine canicule-sécheresse !

Nous avons aussi rappelé dans les commissions où nous siégeons :

La nécessité de la prise en compte, dans tous les projets, de l'urgence et de la gravité de la situation, et de désormais, donner la primauté à l'ECOLOGIE sur l'ECONOMIE...Une croissance infinie dans un monde fini nous mène inexorablement dans le mur !

La nécessité de favoriser le retour des grands prédateurs (loup + lynx (un des derniers a été braconné récemment) pour réguler la surpopulation d'ongulés et de sangliers...

Bien d'autres infos vous sont détaillées dans cette lettre et reflètent nos activités (en partie...) qui sont très prenantes et reposent sur trop peu de bras.

Vous êtes plus nombreux à nous soutenir, n'hésitez pas à faire connaître nos actions et à nous rejoindre pour nous aider et renforcer notre crédibilité.

Le dépérissement forestier, un effet du dérèglement climatique ?

Par Max Soullié

D'abord, il faut s'entendre sur les mots. Certains parlent de réchauffement climatique, d'autres de changement climatique, d'autres encore, dont la plupart des scientifiques, de dérèglement climatique ce qui correspond mieux à la réalité puisqu'à des périodes de pluies diluviennes ou d'ouragans peuvent succéder des épisodes de sécheresse prolongés et que certains endroits de la planète connaissent des périodes de froid anormales.

Pour en venir à la forêt vosgienne, celle-ci a connu l'été dernier un épisode caniculaire fin juin et fin juillet (record absolu à Epinal le 25 juillet avec 39° C*). Déjà 2018 avait été marquée par des périodes de chaleurs un peu moins intenses, mais plus longues (33 jours au-dessus de 30°C en 2018 à Epinal contre 25 jours en 2019*) or c'est l'année 2018, et dans une moindre part, les trois années précédentes, qui ont déclenché le dépérissement des forêts à grande échelle par ce que les scientifiques appellent l'effet « boxeur ». Les arbres comme les boxeurs, à force d'encaisser les coups, finissent par s'écrouler.

Jusqu'ici les populations d'insectes ravageurs, présents à l'état endémique, chutaient en période hivernale et ne s'attaquaient qu'aux arbres affaiblis. On l'a vu notamment après la tempête de 1999 et la sécheresse de 2003 où un certain nombre d'épicéas, et dans une moindre mesure, de sapins, ont été détruits par des insectes xylophages tels que les scolytes (communément appelés « bostryche ») et les pissodes.

Il faut cependant distinguer ces parasites de faiblesse d'autres insectes qui, couplés à des champignons, forment des duos infernaux et, indépendamment des conditions climatiques, provoquent des maladies comme la graphiose qui a décimé l'orme dans les années 1960 et 70, et actuellement, la chalarose du frêne qui se répand dans toute la France. Ces deux maladies ont un point commun, elles sont originaires d'Asie, ce qui nous ramène à l'actualité...

Trois essences sont concernées par le dépérissement dans les Vosges. Il s'agit de l'épicéa, du sapin et du hêtre.

Parlons de l'épicéa qui est l'essence la plus touchée. Les premières attaques massives de scolyte ont eu lieu dans les plantations d'épicéas de plaine à la fin de l'été 2018. Cela n'a rien de surprenant puisque cet arbre a été introduit à grands coups de subventions dans des zones qui ne correspondent pas à son aire naturelle. Cependant, le phénomène a pris une telle ampleur que l'on ne peut pas seulement incriminer la méconnaissance de l'autécologie (1) de l'épicéa à l'époque des plantations industrielles, celle de l'après-guerre 1940-45, où il fallait « reconstruire la France ».

Le scolyte possède deux cycles de reproduction annuels, le premier en avril et le deuxième en août. Il creuse des galeries dans l'écorce et la femelle pond entre 5 et 10 000 œufs. En deux cycles annuels, cela fait près de 25 millions d'individus ! La reproduction n'intervient qu'au-dessus d'une température moyenne de 15-20°C ce qui était rarement le cas en avril dans les Vosges jusqu'à ces dernières années. C'est là qu'on entre dans le vif du sujet, car le constat est clair : les printemps trop doux sont la cause principale de la pullulation de l'insecte et donc de la destruction des pessières (2).

Les estimations indiquent, forêts publiques et privées confondues, un volume attaqué en 2018-19 d'un million et demi de m³ dans le département des Vosges, ce qui représente près de dix ans de la récolte de cette essence.



Le deuxième arbre qui subit les effets du dérèglement climatique est le sapin. Le phénomène est plus inquiétant, parce que le sapin est le « roi » de la forêt de la montagne vosgienne et qu'il y trouve son aire naturelle la plus appropriée. Le dépérissement, visible sur tous les versants et en particulier ceux de la Haute Moselle et de la Moselotte ne touche pour l'instant que les bois les plus âgés. Comme il s'agit des effets de la sécheresse de 2018, après les températures torrides de l'été 2019, le pire est à craindre, d'autant que, d'après les premières observations, le rougissement des arbres ne serait pas lié à des parasites de faiblesse, mais à une rétraction des vaisseaux par où circule la sève, un phénomène déjà constaté en période de stress hydrique, sauf que dans le cas présent les vaisseaux n'ont pas réussi à reprendre leur état initial.



Le troisième arbre à être impacté par le changement climatique est le hêtre, et là, il convient de distinguer les deux zones écologiques de notre département où il est fortement majoritaire : les collines sous Vosgiennes (y compris « la Vôge ») et les plateaux calcaires de la région de Neufchâteau. Dans la première zone, les cas de mortalité sont plutôt rares, tandis que dans la deuxième, une part non négligeable (de l'ordre de 10 à 15%) des gros hêtres n'a pas feuillé au printemps 2019 (photo ci-dessous). Comme il s'agit là aussi des effets de la sécheresse de 2018, le printemps 2020 risque de donner lieu à de mauvaises surprises...



Les autres essences forestières, et en particulier le chêne, ne semblent pas touchées, mais tôt ou tard, si la succession d'hivers trop doux et d'étés trop secs se poursuit, l'effet « boxeur » les concernera également.

La conséquence à plus ou moins long terme du dépérissement forestier n'est pas seulement d'ordre économique. On pourrait assister dans un proche avenir, à une augmentation brutale des incendies de forêt et à une perturbation du cycle de l'eau, dont les arbres sont les principaux régulateurs, ce qui induirait des pénuries d'eau, sans parler du mitage peu esthétique des paysages.

Des solutions sont envisagées comme la substitution d'essences plus résilientes telles que le châtaignier, le robinier (communément appelé acacia), les sapins de Nordmann et de Bornmuller, le chêne pubescent, le cèdre etc.... mais on ne sait pas vraiment, faute d'expérience, comment les espèces introduites s'adapteront à leur nouvel environnement. En plus, les arbres ne seront adultes que dans une centaine d'années et nul n'est capable de prédire quel sera l'état de la forêt (et de la planète aussi...) en 2120 !

La moins mauvaise des solutions réside donc en l'accroissement de la biodiversité à partir d'essences locales et naturellement dans la diminution drastique des émissions des gaz à effet de serre, mais dans ce domaine, la partie est très loin d'être gagnée.

Certes, la forêt ne va disparaître brutalement, mais il faudra s'habituer à la voir de plus en plus mitée et de moins en moins accueillante, voire dangereuse à cause des risques de chute de branches. Le seul point positif est que le dépérissement forestier devient l'un des principaux indicateurs des bouleversements climatiques en cours qui amèneront (peut-être) les décideurs à prendre des mesures concrètes et à faire taire les climato-sceptiques.

Ce sont avant tout nos modes de vie et notre pression sur les politiques par l'intermédiaire d'associations telles que Vosges Nature Environnement (mais pour cela il faut que nous soyons nombreux !) qui permettront d'enrayer le phénomène de dépérissement e dans une plus large mesure, le dérèglement climatique, en gardant toujours à l'esprit la célèbre phrase du chef indien Seattle : « Ce qui arrive à la nature arrivera bientôt à l'homme. »

* source : Météo France

(1) Autécologie : étude des exigences vis-à-vis du milieu naturel de chaque espèce d'arbre

(2) Pessière : peuplement d'arbres constitué exclusivement d'épicéas



Greenwashing

Quand l'écologie justifie des projets néfastes pour l'environnement : l'écoparc Epinal Golbey et la nouvelle chaudière à biomasse de la « Green Valley »

Par Alain Lamotte



En 2016, l'agglomération Epinal Golbey, lors de la révision du SCOT (Schéma de cohérence territoriale), créait une nouvelle zone industrielle sur la commune de Golbey juste en face des papeteries de Golbey (NSG) en détruisant 65 hectares de terres agricoles (ancienne ferme de la Seurie).

Cette nouvelle extension de la ZI est justifiée par la mise en place d'un plan Climat-Energie-Territorial ainsi qu'à travers le dispositif de groupe d'entreprise « Green Valley ».

Dans ce dispositif, les nouvelles entreprises devraient mutualiser les ressources énergétiques et les déchets (les déchets des uns devant des matières premières pour les autres).

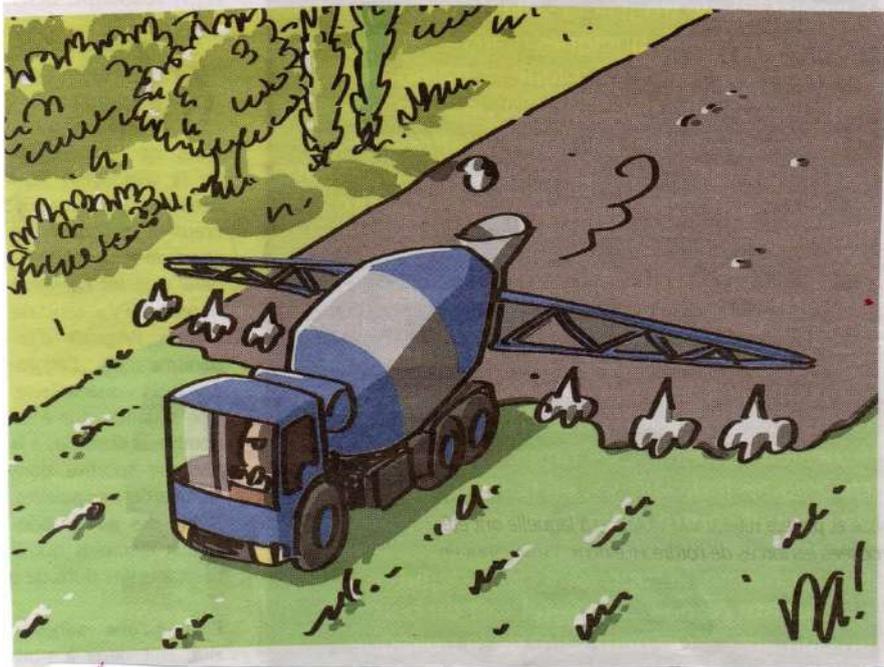
Si le projet paraît vertueux, VNE dénonce le bétonnage d'une zone agricole importante (65 hectares), alors que de nombreuses friches industrielles pourraient être réhabilitées pour des installations nouvelles tout aussi vertueuses.

Lors des réunions SCOT, si tout le monde paraît d'accord pour protéger les zones agricoles, forestières ou humides, chaque élu demande pour sa commune une extension ou la création soit d'une zone industrielle, soit artisanale ou tout simplement d'un lotissement, grignotant ainsi toujours plus les surfaces naturelles.

VNE dénonce ce double langage.

La création de ce nouvel écoparc entraîne la construction d'une nouvelle chaudière à biomasse sur le site de la papeterie NSG située à proximité. Cette nouvelle chaudière (incinérateur) est une création de la société Green Valley Energy (GVE) qui a répondu à l'appel à projet de la CRE.5 (Commission de régulation de l'énergie) du gouvernement. Ce projet a été retenu au début de l'année 2020 et le dossier d'instruction est actuellement à l'étude en vue d'une prochaine enquête publique.

Sous couvert d'un projet écologiste, la communauté de communes veut implanter une zone d'activité et logistique sur des terres cultivables.



Le projet consiste à remplacer la chaudière actuelle en fonctionnement sur le site de l'usine NSG par une chaudière plus performante et surtout plus puissante. La chaudière actuelle consomme environ 40 tonnes/heure de biomasse. La future chaudière consommera 160 tonnes/heure (soit 4 fois plus) et continuera à incinérer les boues de désencrage et de la station d'épuration de la papeterie, ainsi que les refus de trituration et les plastiques des vieux papiers (180 000 tonnes/an).

Elle fournira une vapeur à 92 bars qui alimentera une turbine électrique de 25 MWe (2 fois plus puissante que celle utilisée actuellement). Après être turbinée, la vapeur à 24 bars sera distribuée aux industries actuelles environnantes (NSG, PAVATEX, MICHELIN...) et d'autres à venir dans le fameux écoparc.

VNE dénonce cette fuite en avant qui se veut vertueuse, car utilisant l'énergie de la biomasse mais, qui, en réalité, engage l'avenir avec le surdimensionnement justifiant l'extension de la ZI au détriment des zones agricoles.

Lors de l'enquête publique à venir concernant cette nouvelle chaudière à biomasse, VNE sera particulièrement vigilant sur l'implication de ce nouvel équipement sur la ressource en biomasse. La chaudière devrait incinérer d'après nos calculs environ 1 300 000 tonnes/an de biomasse, quantité considérable à laquelle il faut ajouter les 400 000 tonnes de bois utilisées pour la fabrication du papier journal.

La ressource forestière vosgienne suffira -t-elle ?

Affaire à suivre...

Une cellule militaire DEMETER mise en place dans les Vosges !

Par Jean-François Fleck

La création de la cellule DEMETER, au sein de la gendarmerie nationale, en janvier, doit permettre selon le préfet dans Vosges Matin, d'améliorer la coopération avec le monde agricole et de recueillir des renseignements ; de mieux connaître les groupes extrémistes à l'origine des atteintes et de pouvoir anticiper et prévenir leurs actions ; de pouvoir gagner en efficacité par des actions et des enquêtes mieux coordonnées.

Cet observatoire est en réalité la déclinaison du lancement le 13 décembre de la cellule de renseignement Demeter, soi-disant destinée à lutter contre l'« agribashing », qui s'est concrétisée par la signature d'une convention, entre le ministre de l'Intérieur de la République française, Christophe Castaner, et la présidente de la FNSEA, Christiane Lambert.

Cette première anomalie démocratique — ***depuis quand la police républicaine est-elle aux ordres d'une structure privée ?*** — n'est pas la dernière, de loin.

Quel en est le but affiché ? La lutte contre « l'agribashing ». Ce terme est une invention des communicants de la FNSEA, qui prétend sans en apporter la moindre preuve qu'on assisterait en France à une entreprise concertée de dénigrement du monde agricole. Elle permet à ce syndicat de maintenir ce qu'elle fait depuis des dizaines d'années : une pression lobbyiste pour obtenir en retour des avantages économiques.

Volontairement, n'en doutons pas, M. Castaner mélange dans un stupéfiant gloubi-boulga la délinquance vile — cambriolages, vols de matériel, incendies, dégradations —, les occupations de terres agricoles par des gens du voyage, les actions anti-fourrure ou anti-chasse. ***C'est mettre sur le même plan criminel le vol, le droit des populations nomades, celui de la critique sociale et politique.***

Il y a encore plus grave. M. Castaner entend s'attaquer dans le cadre de Demeter, ainsi qu'il l'écrit, aux « actions de nature idéologique, qu'il s'agisse de simples actions symboliques de dénigrement du milieu agricole ou d'actions dures ayant des répercussions matérielles ou physiques ». Cette fois, on aura compris : il s'agit de faire taire tous ceux qui mènent des actions symboliques contre le système de l'agriculture industrielle, dont la FNSEA est le principal soutien.



La démocratie, ce n'est pas pactiser avec les lobbies dans le dos de la société. Qui mène « des actions symboliques » contre ce système ? Le mouvement des Coquelicots, qui réclame la fin des pesticides, soutenu par plus d'un million de citoyens. Les maires qui prennent des arrêtés contre ces poisons chimiques. Des dizaines de milliers de paysans qui ont déjà choisi l'agriculture biologique. Beaucoup d'autres, qui défendent le modèle de l'agriculture paysanne contre les projets délirants d'usines à vaches, à cochons ou à poulets. Et au total des centaines de milliers de citoyens engagés contre l'importation massive de soja transgénique et donc l'élevage industriel, contre la mort des oiseaux et des insectes, pour des rivières débarrassées de la pollution et des rivages sans algues vertes, enfin pour une alimentation de haute qualité.

Il ne fait aucun doute, à nos yeux, qu'une ligne a été franchie. La démocratie, ce n'est pas pactiser avec les lobbies dans le dos de la société. Et quand le ministre parle « d'améliorer [la] coopération avec le monde agricole et de recueillir des renseignements », chacun comprend ce que cela veut dire. Cela signifie **l'intimidation accrue de tous les adversaires décidés de la FNSEA**, qui passe nécessairement par la surveillance électronique et informatique, d'éventuelles écoutes téléphoniques, voire des filatures, des infiltrations, ou pire encore, la délation.

Dans *Reporterre*, Étienne Gangneron de la FNSEA, revendique, notamment d'« observer de très près la démarche de Nous voulons des coquelicots », association dont le but est l'interdiction des pesticides de synthèse.

Dans une tribune de *Reporterre*, en janvier, près de 35 organisations et acteurs de l'écologie et du monde de l'agriculture paysanne et biologique ont dénoncé cette initiative :

« Il s'agit de faire taire tous ceux qui mènent des actions symboliques contre le système de l'agriculture industrielle, dont la FNSEA est le principal soutien ». Elles y demandaient la dissolution de la cellule Déméter.

Vosges Nature Environnement dénonce à travers ce pacte avec la FNSEA, le dispositif policier et judiciaire qui risque de servir à surveiller, entre autres, les militants écologistes opposés à l'agriculture industrielle, de les qualifier d'« extrémistes » et d'empêcher leurs actions, et demande également la dissolution de cette cellule DEMETER.



PARTICIPATION DE VNE A L'ATELIER PARTICIPATIF MASSIF VOSGIEN

Par Jean-François FLECK

Ma participation, au nom de VNE, à l'atelier d'Epinal, mi-janvier 2020 en présence du Préfet et du vice-président de la région Mr. Omeyer, m'a amené à faire les remarques suivantes.

Sur la forme de travail :

à propos des 3 enjeux – 3 ateliers proposés à savoir:

- Renforcement de l'attractivité et de la cohésion du territoire
- Soutien à l'emploi et à l'économie de montagne
- Réponse des territoires aux enjeux de la transition écologique et climatique

J'ai fait observer, et c'est le cas dans toutes les réunions - consultations auxquelles je participe, que la discussion est cloisonnée entre les différentes thématiques et que ce qui touche à l'environnement, l'écologie est abordé en fin de réunion pour quelques petites touches de verdissement.

Il nous faut aujourd'hui changer de logiciel et prendre en compte la gravité et l'urgence des enjeux environnementaux qui doivent aujourd'hui transformer toutes les politiques publiques et tous les choix et orientations. Un peu gênés, les participants se sont défendus en disant « si, si, on fait du transversal dans les financements, on tient compte de critères environnementaux » (VP Omeyer) !

J'ai aussi fait remarquer, qu'en qualité de conseiller régional, j'avais participé en 2006 à l'élaboration du schéma de massif actuel et qu'avec mes collègues, on avait fait prendre en compte la question des impacts du changement climatique notamment vis à vis du tourisme hivernal. Cela avait eu comme conséquence, de ne plus financer l'extension des domaines skiables et de privilégier le tourisme 4 saisons. Aussi ai-je dénoncé le non-respect de ces engagements à travers le financement par la région, à hauteur de 700 000€ (+ 100 000 du CD88), de l'extension des équipements canons à neige à la Bresse en 2018 pour un montant de 1.7 Million d'euros !



Sur le fond :

J'ai insisté sur la nécessaire reconversion des stations en référence au rapport de la cour des comptes de 2018 qui le préconise pour les stations en dessous de 1500-1800m.

J'ai aussi évoqué les menaces sur la forêt :

1) liées au réchauffement climatique et le questionnement des forestiers qui, aujourd'hui, ne savent pas quoi faire pour s'adapter. Certains proposent la plantation de nouvelles essences alors qu'on ne sait pas. Allons-nous faire les mêmes erreurs avec de nouvelles monocultures pour répondre à des impératifs de production et de rentabilité ? La sagesse voudrait qu'on laisse faire la nature par la régénération naturelle.

2) liées aussi à la prolifération des cervidés qui désespère les forestiers et la nécessité d'agir. Je pense qu'il faut insister à cet égard sur un nécessaire développement de la population de grands prédateurs (lynx et loups) en plus de la chasse régulée pour limiter ces populations (ce que préconisent les forestiers suisses depuis 2012).

Ce retour des grands prédateurs est aussi à justifier en plus d'une interdiction stricte d'agraineage des sangliers et de la mise en place d'une stratégie de diminution de leur population devenue un fléau pour les agriculteurs déjà fortement impactés par les sécheresses récurrentes.

J'ai aussi évoqué le laxisme avec lequel on laisse se développer les loisirs motorisés dans le massif (sur la route, mais aussi dans toutes les forêts et milieux naturels) et le mauvais message qu'on fait passer en autorisant de nombreuses manifs sportives de ce type dans nos territoires (le préfet présent n'a pas relevé !).

La mobilité qui nous est chère comme thématique n'a pas été abordée...

L'agriculture a été abordée. J'ai évoqué l'intérêt qu'il y aurait à s'inspirer du modèle des fruitières pour valoriser localement et en lien avec le tourisme nos produits locaux...

Ces remarques et propositions je les ai aussi formulées à Saint Dié précédemment lors d'une réunion-consultation concernant le schéma régional biodiversité, et j'ai interpellé les organisateurs en leur demandant si nos propositions, qui pour certaines sont réitérées depuis longtemps, seront enfin prises en compte et suivies de décisions politiques significatives...

Nous sommes un peu las de parcourir le grand Est à nos frais, de participer à de nombreuses consultations chronophages, et de découvrir ensuite dans les projets et orientations retenues, que nos propositions ne sont jamais retenues. Le temps est à la « mode grand débat », mais l'avis citoyen n'est pas pris en considération. Nous assistons à une parodie généralisée de concertation qui nous interpelle et nous inquiète, car cela est ressenti comme une agression génératrice de violence...



Le point sur le Dossier « SAGE GTI »

Par Bernard Schmitt et Jean-François Fleck

SAGE GTI : une année de rebondissements !

Notre dernière AG faisait le constat d'une concertation publique préalable manipulée pour satisfaire Nestlé Waters à Vittel et qui se clôturait le 13 février 2019.

D'ailleurs, le 13 mai 2019, la présidente de la CLE (Commission Locale de l'Eau) faisait voter, une nouvelle et dernière fois, le projet de pipelines de Valfroicourt à Vittel. Dans la foulée, fort cyniquement, Nestlé Waters annonçait la suppression de 120 emplois sur les sites de Vittel Contrex !

Ce qui savait le contenu de la Concertation, basée sur le maintien de l'emploi. Puis, le directeur de l'embouteillage de Vittel, M. Levis, partait pour Vergez tandis qu'un nouveau directeur, hydrogéologue de formation, était nommé en provenance des Etats-Unis. Une page était donc tournée. Le nouveau directeur, Ronan Le Fanic, reprenait ses loisirs au club de ping-pong qu'il avait animé avec les leaders de la CGT il y a quelques années.

Les pipelines étaient donc sur les rails...

Ce qui n'a pas empêché le Collectif et FNE d'introduire à la mi-juillet un recours au Tribunal Administratif de Nancy contre le préfet des Vosges lui demandant de suspendre, ou mieux, d'annuler les autorisations de prélèvement d'eau par Nestlé dans la nappe de GTI. Le contentieux est en cours.

Pour autant, en juillet, nous avons perçu quelques frémissements à l'AERM (Agence de l'Eau Rhin Meuse), entendu parler de contacts entre l'Agence et la Direction de l'Eau au ministère de la transition écologique...

Finalement, notre Collectif était reçu le 30 septembre par le directeur de l'AERM qui nous annonçait... la fin des pipelines : « on a été maladroite, en plus, nous étions en situation de conflit dans les instances, vous étiez dans le vrai... ! ». Et de nous dire que le Comité de Bassin voterait cette décision le 18 octobre et qu'elle allait s'imposer à tous... préfet compris. Il nous donnait le feu vert pour une annonce à la presse, ce qui fut fait le 2 octobre à Epinal à 11h, précédée simplement par un discret Communiqué de Presse de la préfecture à 10h50.

Il s'agissait d'un **coup d'éclat** au niveau de l'Etat et nous attendions une reprise rapide de nos travaux avec ou sans la CLE.

Mais les semaines passaient, nos demandes de RDV au Préfet restant sans réponse...



Nous avons profité de cette période pour pousser plus loin l'internationalisation de notre lutte :

- Une équipe s'est rendue à Marbourg, en Allemagne, à la demande d'un Collectif étudiant dans cette ville adhérente de la Blue Community fondée par Maud Barlow (Canada)

- Une autre équipe se rendant dans l'Ontario au Canada pour travailler avec les anti-Nestlé d'Amérique du Nord (Michigan, Floride, Maine) et qui s'est rendue ensuite dans le Maine aux USA

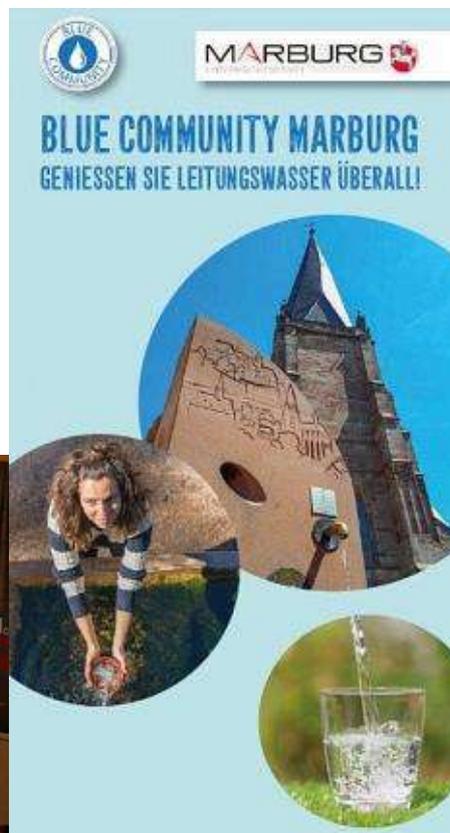
Enfin, nous étions convoqués à une CLE le 16 janvier 2020, animée par le Préfet et le Directeur de l'Agence de l'Eau, la tonalité avait changé, **coup d'état ?** Une piste à étudier en profondeur, en juillet 2019 le directeur de l'Eau s'appelait Thierry Vatin, nommé en avril 2018 à ce poste, c'est lui qui va « dealer » avec le directeur de l'AERM (Agence de l'Eau Rhin Meuse). En novembre, il est remplacé par Olivier Thibault, de l'ONCFS (Office national de la chasse et de la faune sauvage) au ministère et provenant de l'ONCFS Picardie... Suivez la flèche.

Un groupe de travail s'était réuni dans l'ombre pendant les dernières semaines : Préfet, Agence de l'eau, présidente de la CLE, maires de Vittel et Contrex, **pris en otages**, enfin Nestlé et l'Ermitage. Une note nous fut distribuée en séance qu'il fallait valider si nous voulions intégrer le groupe de travail.

Et que contenait cette note ? Certes l'abandon des pipelines était acté, mais la mise à l'équilibre de la nappe était reportée à... 2027 (nouveau report du SDAGE à demander) et globalement seuls allaient être concernés les citoyens par de coûteux investissements sur les réseaux. Inacceptable pour notre Collectif et pour la population.

Donc le combat continue comme jamais, car malgré, tout ils ont perdu la bataille des pipelines même si nous n'avons pas gagné la guerre de l'Eau.

Dernière nouvelle, le Préfet des Vosges nous reçoit le 16 février 2020. Il faut dire que le 20 février, une mission parlementaire se rend à Epinal pour enquêter sur la nappe des GTI. Le Président de cette Commission d'enquête est Loïc Prudhomme, député LFI de Bordeaux, qui a s'est déjà exprimé dans les médias sur Nestlé à Vittel. Il sera accompagné d'une député LREM, Frédérique Tuffenel, ou plutôt ex-député LREM, puisqu'elle vient de quitter le groupe...



PORTRAITS du Collectif Eau 88

Qui sont- ils donc ?

Par Viviane Karamarko

J'ai eu l'occasion d'assister en tant qu'observatrice à une commission avec le Collectif - Eau... Mais qui sont ces hommes et femme qui débattent, argumentent, s'opposent et veulent construire, préserver pour l'avenir et qui entraînent dans leur sillage une foule qui les soutient, les met en garde, leur livre leurs idées et construit ensemble ?

Ces hommes et femme, ils sont quatre : trois hommes, à la chevelure argentée, ce qui laisse à penser qu'ils ont déjà un peu de bouteille et surtout de l'expérience. La quatrième, d'une allure jeune, ne possède pas moins de fils argentés que ses compères, et, c'est une femme.

Une femme, qui ce jour-là, lors de sa présentation n'a pas peur de dire qu'elle n'a pas un parcours aussi complet que ces hommes qui l'entourent, mais à force de travail, de bon sens, de persévérance n'est pas moins engagée et défend les objectifs du collectif avec une poigne de fer dans un gant de velours... A côté d'elle, le doyen, corpulent, la mère dans le vent, une bonhomie plutôt enfantine dotée d'une méfiance sans égards... mais en réalité est une force tranquille, « juridique ». Pourquoi ?

Parce qu'il y a 40 ans qu'il va au charbon, comme il a plaisir à le dire. C'est un taiseux, les discours ce n'est pas son truc, c'est sans ambages qu'il rédige, trouve la faille, l'exploite et va devant les tribunaux. Il a connu les défaites, les victoires aussi, qu'il partage volontiers. Un grain dans l'équipage, il tient la barre et calme la tempête pour reprendre calmement la route.

Les deux têtes blanches restantes, ces deux-là, sont très complémentaires et très proches.

Tous deux pertinents dans l'analyse politique, s'engagent avec pugnacité, s'entraînent, s'entraident. L'un est passionné d'histoire, et connaît parfaitement celle de la ville de Vittel, le local, les villages et villageois des alentours, ce qui apporte une aide précieuse. Ces interventions précises et détaillées avec bien souvent une pointe d'humour (caustique parfois !) sont très appréciées de l'auditoire et ont pour effet de bien marquer les esprits.

L'autre à une expérience militante un peu plus ancienne et un passé politique avéré. Il n'est ni un matamore, ni un pourfendeur. Il reste humble et respectueux, défend, assiste, plaide pour des causes justes. Ses plaidoyers sont sans arrogance, très argumentés, souvent très techniques et toujours dans le respect de la loi et des personnes : c'est la clé de voûte du collectif peut-être même le bâtisseur...mais il ne bâtit jamais seul, il a besoin de tous ses compagnons, et à eux quatre, ils fournissent un travail formidable. Ce sont nos mousquetaires ! A qui nous disons courage et bonne chance dans leur engagement.



Le Collectif Eau 88 à Merens (Ariège)

Par Renée-Lise Rothiot et Bernard Schmitt

La municipalité de Merens (09) envisage depuis 2005 d'implanter une usine d'embouteillage sur son territoire.

Le permis de construire a été délivré en mars 2019 et l'autorisation d'exploitation a été donnée par le préfet en octobre 2019. Les travaux de terrassement ont commencé.



Le projet industriel consiste à produire 100 000 000 de bouteilles d'eau par an (dont une partie gazéifiable) avec 30 salariés postés. Les promoteurs sont des financiers parisiens qui ont créé une société, « la compagnie des Pyrénées », au capital de 8 000 euros, ce qui leur a permis une levée de fonds propres de 13 millions d'euros.

Quatre associations agréées environnementales luttent contre ce projet, mais ne mobilisent pas beaucoup pour l'instant dans cette vallée orientée sur le tourisme qui voit ses saisons de ski se rétrécir d'année en année. Alors, 30 emplois...



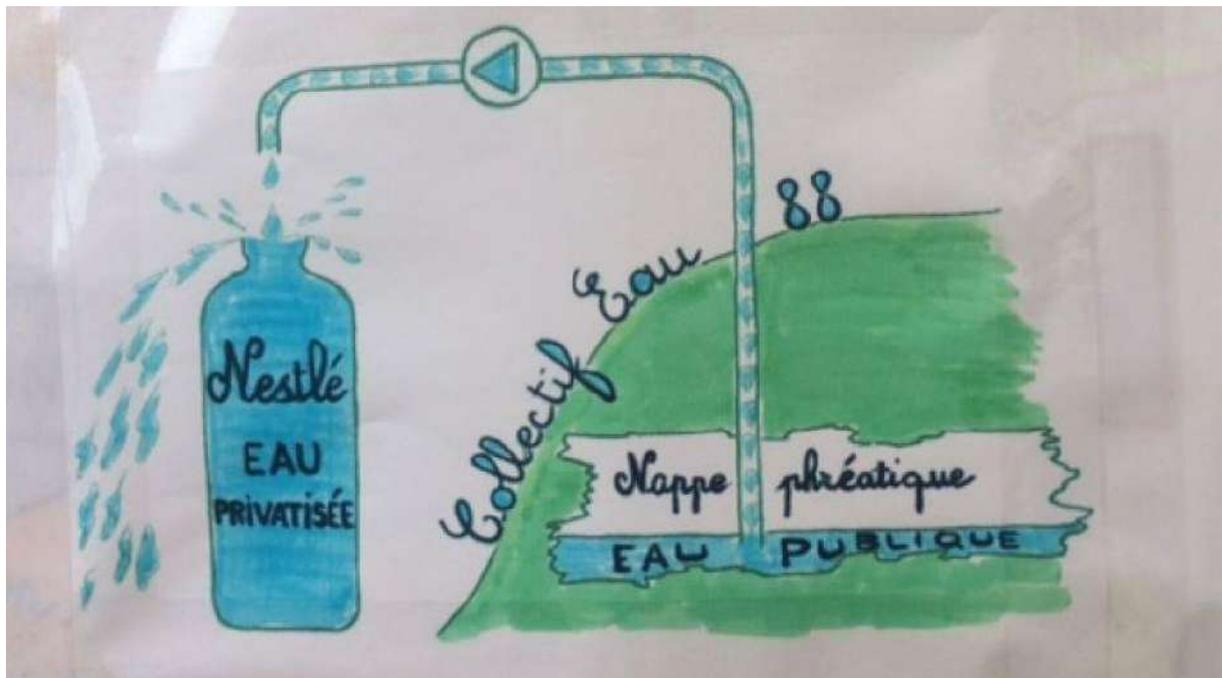
Nous avons réussi à connecter le Collectif Eau 88, Divonne les Bains et Merens. C'est ainsi que Renée-Lise et Bernard se sont rendus là-bas pour la première réunion publique qu'organisaient les 4 associations : 60 personnes présentes, une très belle présentation par Henri, Olivier... un soutien massif des participants à l'exception de... l'ancien maire d'Ax les Thermes, favorable au projet, et qui a pu s'exprimer. « Stop Embouteillage Divonne » avait apporté son soutien à travers une interview de sa présidente, Stéphanie Rapoport.



Le site d'implantation est un site remarquable avec une biodiversité, mais c'est trop tard, terrassement en cours.

Les associations disposent d'arguments hydrogéologiques intéressants. En effet, l'hydrogéologue du BRGM indique que l'on ne connaît pas le fonctionnement des différents gîtes hydrominéraux en cause et qu'il faudrait étudier leur mode de fonctionnement. Et que, par ailleurs, il est probable que les prélèvements très proches de l'Ariège pourraient avoir un impact sur le débit de la rivière.

La lutte commence à Merens, aidons les associations à la gagner, comme à Divonne !



Solidariser les luttes contre Nestlé :

Le Collectif Eau 88 en Amérique !

Par Bernard Schmitt et Renée-Lise Rothiot

1) Le Séjour

Renée-Lise et Bernard se sont rendus en Amérique du Nord du 9 au 21 novembre 2019. Un programme chargé !

Arrivés à Toronto (Ontario) le 9 novembre, nous y retrouvons Franklin Frédéric (l'ami brésilo-suisse) et sommes accueillis à Guelph par Karen Rathwell et Mike Balwill. Les rencontres débutent dès le lendemain : accueil à la ferme bio de Rob Mackey, à deux pas d'un futur site industriel Nestlé, Middelbrook.



Puis, rencontre avec les membres de Wellington Water Watchers (une trentaine de personnes) à Elora, village d'artistes, mais aussi site industriel de Nestlé. Trois présentations sont réalisées : les Canadiens et Nestlé dans l'Ontario, Vitell avec Nestlé et le Brésil.

Le 11 novembre, fête nationale qui commémore la fin des guerres (assez vrai pour les Canadiens qui, après 1945, n'envoyèrent qu'un petit contingent au Vietnam) avec beaucoup de ferveur. Chacun porte un coquelicot en boutonnière, cérémonies dans toutes les écoles, aux monuments aux morts avec les militaires...



Nous partons pour l'Université de Waterloo où Rob, professeur de sociologie, nous fait rencontrer ses étudiants (dont 2 francophones), puis, après notre repas pris à la fac, nous donnons une conférence à partir de 20h en présence de nombreux profs et de la doyenne de la fac en compagnie de 2 traducteurs, Eric et Maxime. Nous y développons surtout les pistes d'action mises en œuvre dans les Vosges : l'action locale, indispensable, les actions juridiques (conflit d'intérêt en particulier), la médiatisation (interne et externe) et l'internationalisation. Retour à Guelph sous la neige qui tombe drue. Nous sommes bien au Canada.



Le 12 novembre, journée ensoleillée, nous nous rendons à Toronto pour une conférence en soirée à la Faculté. 70 personnes, traducteurs...

Le 13 novembre, une escapade (la seule du séjour !) dans la journée pour visiter les Niagara-Falls, près de Hamilton où le soir nous dînons avec l'Evêque Crosby, qui parle parfaitement le français et qui a été président de la Conférence Episcopale des Evêques du Canada il y a quelques années. Nous donnons une conférence dans une salle de l'évêché où sont réunies 200 personnes. L'évêque ouvre la séance par un discours contre les multinationales et en particulier les prédateurs de l'eau.



Le 14 novembre, interview de Franklin et de nous-mêmes par Daniel Jaffee, PHD à Portland (Orégon) qui est en train d'écrire un bouquin sur les mouvements sociaux autour de l'embouteillage, qui paraîtra en 2021. Nous profitons de quelques heures de battement pour visualiser les rayons d'eau dans plusieurs supermarchés : pas de Vittel (dont le nom ne signifie rien pour personne), mais du Perrier et San Pellegrino à profusion, ainsi que de la Pure Life.





Puis retour à l'AG pour faire quelques interviews. Nous passons notre dernière soirée au Canada chez la directrice de WWW et son mari Kris, professeur de plein air (ça ne s'invente pas ! Il prend en charge 1 jour par semaine les enfants de l'école du village pour passer la journée dehors et connaître, comprendre la nature...).

Nous mettrons 2 jours pour parvenir à Portland (Maine), puis Freiburg où nous accueillent Niki et Luke qui nous font visiter, de loin, les installations de Nestlé à Poland (Spring Water). Nous recueillons des données assez précises pour commencer à faire des comparatifs avec ce qui se passe en France, à Vittel.



2) Comparatifs des situations Vosges (Fr), Ontario (Ca), Michigan Maine Floride (Usa)

- Dans tous les sites rencontrés, il y a conflit entre la population et Nestlé, mais surtout, il y a partout conflit d'usage de l'eau, car Nestlé embouteille l'eau de consommation des habitants. C'est particulièrement vrai à Flint (Michigan) où la priorité de l'eau a été donnée à Nestlé en retirant l'accès de cette eau à la population pour lui substituer de l'eau polluée des grands lacs (métaux lourds et en particulier le plomb). La justice a donné raison à la population il y a 2 ans maintenant après que de nombreux cas de saturnisme avaient été constatés). Des situations similaires ont lieu dans l'Ontario chez les Amérindiens même si là, ce n'est pas Nestlé qui est en cause, mais des minéraliers locaux.
- Partout, nos contacts considèrent qu'à partir du moment où Nestlé s'installe, il cherche à faire croître sa production et s'accapare progressivement les autres ressources en eau du secteur.
- Des conflits d'intérêt, de même nature qu'à Vittel, nous ont été cités : dans l'Ontario, la Floride et surtout le Michigan.

- Dans tous les Etats rencontrés, il existe des actions en justice engagées par les associations contre Nestlé. Les autorités politiques sont partout en faveur de l'industriel.
- Des situations de corruption nous ont été décrites, en particulier dans le Maine, avec des universitaires, expert en climat. Dans ce même Etat, une alliance est observée entre Exxon Mobile et Nestlé, en anticipation de l'effondrement du marché du pétrole.
- L'ensemble des partenaires présents ont considéré que la « victoire » obtenue à Vittel est majeure, car elle constitue un vrai recul symbolique des décisions prises par l'Etat en faveur de Nestlé. Nos contacts américains disent ne pouvoir obtenir que des « moratoires » de plusieurs années, ce qui permet à l'Etat concerné de modifier sa législation environnementale...
- Aucun des Etats rencontré n'a fait état d'une politique type AGRIVAIR à l'exception du Main où l'achat de terres (agricoles et sylvicoles) a débuté dans le Maine

3) Pistes d'action

La première action envisagée était de se retrouver en Suisse autour de la journée mondiale de l'eau initialement prévue 22 mars 2020. Le contexte épidémique nous a contraint de reporter cette manifestation.

Une prochaine étape consisterait à aller manifester à Flint, lieu manifestement le plus prédaté par Nestlé (population pauvre, noire, post-industrielle).

Plus d'informations sur ce séjour et sur la situation avec Nestlé au Canada, USA, Brésil... sur :

<https://www.leaquimord.com/nestle-monde-1/2020/>

Retrouvez toutes les actions du Collectif sur son espace en ligne sur :

<https://www.leaquimord.com/actions-citoyennes-1/>

Rejoignez le Collectif : collectifeau88@gmail.com





NOUS VOULONS DES COQUELICOTS... et NOUS VOULONS DES PAYSANS

Coup d'œil dans le rétroviseur

Par Line Perrin

« Combien vaut une luciole ? (...) En 1975, Pier Paolo Pasolini signe un texte dans le grand quotidien italien, Il Corriere della Sera. Pasolini le visionnaire montre aussi une autre réalité qui résiste au temps et touche presque un demi-siècle plus tard au cœur des hommes. Les partis dont il se sent proche ne se sont pas aperçus, dit-il, que « le lucciolestavanoscomparendo ». Oui, que les lucioles étaient en train de disparaître. En un processus « fulmineo » et « folgorante ». Ces deux mots italiens sont voisins, et on les traduira ici par « fulminant » et « fulgurant ». Mais fulmineo contient la possibilité d'une explosion et l'imminence d'une menace, et n'aura pas été employé par hasard. » C'est ainsi que commence le livre-manifeste *Nous voulons des coquelicots*, coécrit par Fabrice Nicolino et François Veillerette, sorti aux éditions Les Liens qui Libèrent en 2018 après qu'ils en avaient écrit un déjà en 2007 : *Pesticides. Révélation sur un scandale français*. Les auteurs poursuivent, toujours en documentant solidement les chiffres et les faits qu'ils citent : « N'est-il pas trop tard ? En cet automne 2018, il faut plus que jamais se dire la vérité. Après tant d'autres alertes, deux nouvelles fracassantes ont dominé les douze derniers mois. D'abord les insectes. (...) En vingt-sept ans, près de 80% des insectes volants ont disparu. (...) Six mois plus tard, en mars 2018, notre Muséum d'histoire naturelle et le CNRS publient des travaux montrant qu'environ un tiers des oiseaux de la campagne se sont évanouis en quinze années, et que ce rythme *fulmineo* et *folgorante* s'accélère. » Malgré les efforts et les alarmes lancés à plusieurs reprises par des groupes d'engagés, aucun sursaut des administrations de l'Etat. « L'industrie agro-chimique a gangréné à ce point toutes les structures publiques et de surveillance que la consommation de pesticides a continué d'augmenter ». Suite à ces constats, fin de l'été 2018, l'association *Nous voulons des coquelicots* pour l'interdiction de tous les pesticides de synthèse en France a vu le jour, fondée par une petite quinzaine de bénévoles d'horizons divers, habitant dans toute la France. Elle a été portée sur les fonts baptismaux par les deux auteurs et militants cités, Fabrice Nicolino et François Veillerette. Pour rappel...

L'objectif du mouvement *Nous voulons des Coquelicots* :

- un appel à signer et faire signer pour faire interdire les poisons que nous trouvons partout.
- atteindre 2 millions de signatures en deux ans, durée envisagée initialement, mais le mouvement pourrait s'inscrire dans une durée plus longue, sous une autre forme.
- alerter, sensibiliser sur la problématique des SDHI.

La proposition :

- les citoyens sont appelés à se rassembler chaque premier vendredi du mois devant la mairie de leur ville ou de leur village pour faire connaître le mouvement, sensibiliser et faire signer l'Appel contre les pesticides. Et au-delà, de mener des actions en fonction de leur région, des événements qui se présentent.

Et sa traduction sur le territoire français:

- 530 rassemblements en octobre 2018, 780 en février 2019, 531 pour clôturer l'année 2019, avec des fluctuations au cours de l'année.
- la constitution de collectifs
- des actions diverses pour collecter des signatures. Au niveau national, le million de signatures est atteint fin 2019, ce qui est un succès pour une collecte qui ne s'appuie pas sur des banques de données d'adresses mails achetées. 45% des signatures ont été collectées sur des feuilles papier.

Dans les Vosges, les collectifs ont recueilli plus de **20.000 signatures** sur papier.



Remise des appels à François Veillerette (Généralités Futures)

En fonction du nombre de signatures atteint à l'automne 2020, il sera décidé de leur utilisation auprès de nos élus nationaux.

Des **actions** ont également été **mises en place** pour avancer vers une agriculture sans pesticides. En voici quelques-unes au niveau national :

Dans la vallée des Gorges de la Jonte et du Tarn, les arboriculteurs produisent des fruits « non pas pour les manger, mais pour les vendre ». Ils sont de plus en plus nombreux à être malades, mais ne savent comment sortir de l'impasse. Les locaux n'achètent plus leurs fruits, trop décriés, ils ont perdu confiance, on leur ment trop sur les produits. Avec 100 coquelicots pour un arboriculteur, la tension peut être vive...

Un collectif a alors choisi d'établir le dialogue en organisant des tables rondes avec un nombre égal de coquelicots et d'arboriculteurs, et de deux représentants de la chambre d'agriculture en ayant pour objectif de convaincre et de permettre petit à petit une culture des vergers sans pesticides de synthèse. Dans chaque village a été signé une sorte de contrat de « construction » entre arboriculteurs et coquelicots, des formations à la conversion sont mises en place, un poste de technicien à cet effet a été débloqué à la chambre d'agriculture, un film d'informations a été réalisé, des alertes aux citoyens lancées, des formations mises en place, le tout inspiré par les « Cercles sociocratiques ». Les choses avancent, basées sur la confiance tout en restant encore fragiles, le collectif en est conscient.

Dans le médoc, un collectif suivi d'un groupe de parents d'élèves a réussi à empêcher le transfert et la construction d'un collège de 900 élèves à côté du domaine Château Clément-Pichon, 25 ha de vignes, qui grâce à leur action a fini par être convaincu de passer en bio. La conversion, qui devrait s'étaler sur trois ans, concernera en premier lieu les cinq hectares les plus proches du terrain où l'établissement aurait dû s'implanter, puis sa totalité, soit 25 hectares. Le collectif a l'appui technique de trois associations locales, expertes sur le sujet des pesticides.

Le « collectif sans pesticides » de Masserac, en Bretagne, lutte pour la qualité de l'eau fortement dégradée dans la région (e.a. des taux de métabolites très élevés). Aidé par des juristes de FNE et de Bretagne vivante, un recours juridique a été déposé au tribunal administratif de Nantes contre la décision préfectorale pour un projet d'extension de la porcherie Saint Yves : regrouper sur un même site l'ensemble d'une production, assuré par un agriculteur et ses deux fils. Soit trois exploitations, dont 428 ha aptes à l'épandage, au lieu d'une production dispersée aujourd'hui sur huit fermes.

D'autres collectifs ont, par exemple, loué de petits bouts de terre pour que des citoyens apprennent à jardiner, d'autres font analyser leur urine ou leurs cheveux.



Des coquelicots vosgiens au Tour de France – Route des Crêtes, proche Markstein

Et dans les Vosges ?

Chaque premier vendredi du mois, plusieurs collectifs proposent un rassemblement, à Epinal et aux alentours, dans la vallée de la Moselotte et de la Moselle, à Gérardmer et dans les villages autour, à Saint Dié et dans la vallée de la Meurthe, à Charmes, à Vittel et autour.

Diverses actions sont régulièrement menées en groupe ou individuellement pour sensibiliser et récolter des signatures:

- collecte de signatures et sensibilisation sur les marchés ou dans les marches populaires, devant des magasins ou lors d'événements sportifs ou culturels ou encore d'événements autour de la bio.
- conférences-débats en lien avec la santé, la biodiversité, les champignons, les pesticides...
- démarchage et intégration de commerçants pour récolter des signatures
- sensibilisation auprès des professionnels de santé pour qu'ils relaient l'Appel
- rencontres avec des élus et des paysans

Sur le dernier point, une précision : les collectifs des Vosges sont aller rencontrer les maires de certaines communes où ils se sont rassemblés. A charge au maire ensuite, sur proposition des collectifs, de soumettre une motion de soutien au mouvement des Coquelicots à son conseil municipal. A ce jour, ce sont 18 communes qui ont signé cette motion, plutôt côté montagne. C'est un premier pas. Il est toutefois évident que côté montagne, la problématique des pesticides ne se pose pas de la même manière qu'en plaine ou dans les régions de grandes cultures intensives. Signer une motion est un acte fort, mais ne pourra pas être suffisant. Il faudra passer ensuite à des actes et des projets concrets et c'est ce à quoi les collectifs des Hautes-Vosges s'emploieront à faire en 2020 pour favoriser la production bio localement, les cantines bio, l'installation de paysans, etc.

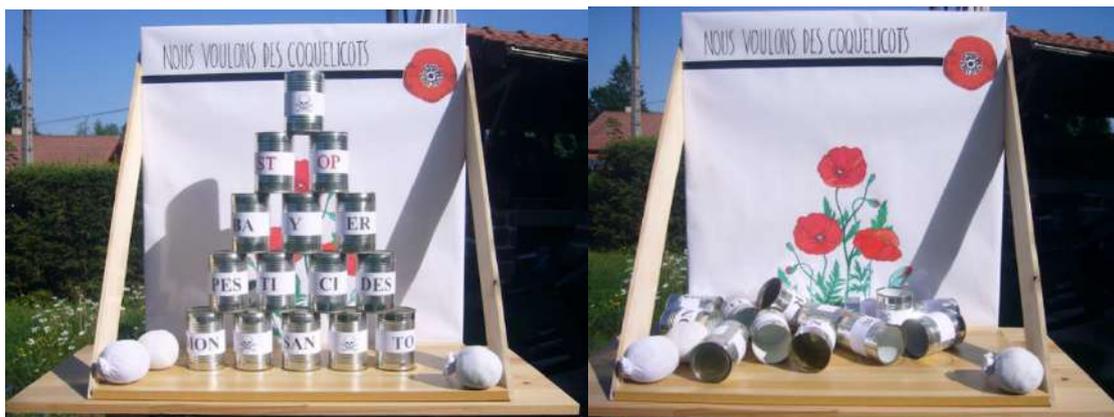


Liézey 10/11/19, Conférence d'Oiseaux Nature

Le « collectif des maires anti-pesticides » qui ont pris individuellement des arrêtés anti-pesticides, compte actuellement 120 maires. Plusieurs d'entre eux attendent le verdict avant le printemps : le tribunal administratif leur

avait donné raison, mais l'Etat a fait appel, les préfets arguant que ce n'est pas aux communes de prendre des mesures pour protéger les citoyens... Certains juges ont pourtant estimé que c'est de bon droit que les maires avaient considéré que les habitants de leurs communes étaient exposés à un danger grave, justifiant leur arrêté. Ou quand les maires pallient les manquements de l'Etat et font monter la pression... Affaire à suivre de près... après les élections de mars. Ce qui est certain, c'est que les citoyens ont un rôle à jouer auprès de leurs édiles, qui eux-mêmes doivent massivement faire pression sur les autorités de l'Etat au plus haut niveau. Rien n'est plus évident au regard de quelques chiffres.

En effet, malgré le retrait de 38 substances jugées préoccupantes au niveau européen entre 2018 et 2019, le plan Ecophyto se solde au niveau national par un échec retentissant. La moyenne triennale en NODU (NOmbre de Doses Unités) a **augmenté de 25%** entre la période 2009–2011 et la période 2016–2018, au lieu de diminuer de 50%... La réédition en français tout récente du livre *Printemps silencieux* (Silent Spring, 1962) de Rachel Carson n'a pas pris une ride au pays des pesticides du XXIème siècle.



Le chamboule-tout de Christian, membre d'un collectif vosgien... Avant... [Stop Bayer Pesticides Monsanto], Après...

Le mouvement national des Coquelicots laboure le terrain pour les actions du printemps et de l'été 2020. De nouvelles démarches et de nouveaux projets verront le jour en lien avec les élus, le monde agricole et les citoyens militants... **Les coquelicots doivent se faire passeurs, car ils veulent des paysans.** Des paysans heureux de leur métier reconnu et rémunéré à sa juste valeur.

Si ce n'est pas encore fait, signez et faites signer l'Appel sur <https://nousvoulonsdescoquelicots.org> et rejoignez, même très ponctuellement, un des collectifs vosgiens. Nos rendez-vous sont indiqués sur vne88.fr, rubrique « Agenda ».



Carte de vœux 2020, site "[Nous voulons des coquelicots](https://nousvoulonsdescoquelicots.org)"



Pas le temps de respirer :

Les SDHI nous ont coupé le souffle...

Par Line Perrin

Un peu avant Noël 2019, le collectif des Coquelicots de la Moselotte, a déposé des « cadeaux » empoisonnés (emballés dans des affiches SDHI comme ci-dessus) dans quelques communes des Vosges, au pied du sapin communal... symbole pour sensibiliser les élus sur les « cadeaux » qu'on nous fait dans tout ce que nous consommons, à nous citoyens qu'ils sont censés protéger.



Le 3 janvier 2020, les Coquelicots de la Moselotte et de Gérardmer avait invité Thierry Michel, nutritionniste, à faire une conférence sur l'alimentation, la santé et les SDHI dans le cadre du rassemblement des Coquelicots du mois de janvier. Il nous avait semblé important d'alerter la population locale sur ces « nouveaux » pesticides. Plus de 80 personnes ont participé à cette conférence à Gérardmer.

Voilà l'histoire invraisemblable dont nous avons pris connaissance par divers biais fin 2019 et que nous ont raconté Fabrice Nicolino et Pierre Rustin de vive voix, lors de notre rassemblement des Coquelicots à Paris en février 2020.

En octobre 2017, des scientifiques de réputation mondiale préviennent les autorités de la dangerosité des SDHI (pour « inhibiteurs de la succinate déshydrogénase »), pour faire simple, des pesticides qui s'attaquent à la fonction respiratoire de tous les êtres vivants – la SDH. Et donc aux humains, comme le démontrent des études en laboratoire. Ces atteintes mènent à des maladies neurologiques graves, et à des cancers. Ils sont partout : sur 80% des surfaces de blé, 70% sur l'orge et le colza, les arbres fruitiers, les tomates, les semences, les pommes de terre, les terrains de foot et de sport, les golfs... L'Anses, autorité prévenue, fait le mort pendant six mois. Un collectif de médecins et chercheurs (Inserm, INRA, CNRS, e.a.), dont Pierre Rustin, parmi les plus grands spécialistes au monde des maladies mitochondriales (directement liées au SDHI) publie alors en avril 2018¹ une tribune dans le journal Libération pour

¹https://www.liberation.fr/debats/2018/04/15/une-revolution-urgente-semble-necessaire-dans-l-usage-des-antifongiques_1643539

alerter des risques potentiels de cette nouvelle famille de pesticides depuis la fin des années 2000. Ils demandent « une révolution urgente ». Les faits étant rendus public, l'Anses finit par recevoir ce groupe de chercheurs en 2018 – non pas comme des sauveurs, mais comme des chiens : ils sont pris pour des « rigolos » et deux d'entre eux vivent « l'un des pires moments de leur (longue) vie professionnelle »².

Un groupe de quatre « experts » est alors mandaté par l'Anses, la présence de Pierre Rustin est refusée. Pourquoi « experts » ? Parce que ceux-ci sont très certainement experts dans leur domaine, mais pas des SDHI³. Dans un rapport rendu en janvier 2019, ce groupe « d'experts » conclut à l'absence d'alerte sanitaire, tout en recommandant la poursuite des recherches. Le livre de Fabrice Nicolino, dans lequel celui-ci remet en cause la qualité du rapport, fait mouche. Les responsables de l'Anses répliquent publiquement, notamment dans la presse.

Pierre Rusin leur répond le 13 septembre 2019 dans une lettre rendue publique : « *Le groupe de quatre experts constitué par l'Anses pour examiner notre alerte (...) a montré son ignorance des données scientifiques sur le sujet SDHI, écrit-il. Par exemple, il nous a été demandé de montrer l'effet des SDHI sur l'enzyme des mammifères... effet connu et rapporté dans une publication accessible depuis 1976 !* ». « Le chercheur ajoute que fournir des données épidémiologiques associant certaines maladies et ces produits est pour l'heure illusoire. *Un éventuel empoisonnement de la chaîne respiratoire par les SDHI mettra de très nombreuses années, des dizaines probablement, avant d'avoir une traduction pathologique* ». ⁴

Le 21 janvier, se tenait une conférence de presse⁵ peu ordinaire : côte à côte des scientifiques, des avocats et des écologistes, soutenus par des représentants de la Nation, ont sommé l'Anses, *notre* agence sanitaire, de suspendre les autorisations de trois fongicides SDHI de nouvelle génération. Ce choix en raison de leur effet plus dangereux que les « anciens », une des trois molécules a été déclarée cancérigène par l'Anses elle-même en 2012 ! Cela devrait suffire à retirer les autorisations... Les associations *Nous voulons des Coquelicots*, *FNE* et *Génération futures* ont lancé l'action juridique commune pour demander cette levée d'autorisation de mise sur le marché (AMM).

Le jeudi 23 janvier 2020, l'*Office Parlementaire d'Évaluation des Choix Scientifiques et Technologiques (OPECST)* a procédé à des auditions sur les pesticides SDHI. Chercheurs-lanceurs d'alerte et l'Anses étaient représentés.

Ce combat contre ces pesticides est poursuivi en janvier 2020 cette fois par 450 scientifiques dans une tribune publiée dans *Le Monde*⁶ qui appellent à appliquer le principe de précaution au plus vite.

Les collectifs des Vosges vont poursuivre leurs démarches de sensibilisation et leurs actions en 2020 auprès des élus et des citoyens sur ce nouveau scandale sanitaire.

NOS INSTITUTIONS DE SANTÉ ONT À CŒUR DE PROTÉGER LES FRANÇAIS



NOUS VOULONS DES COQUELICOTS.ORG  REJOIGNEZ L'APPEL

² Cf. diverses interventions de Pierre Rustin et Fabrice Nicolino dans les médias.

³ voir à ce sujet la documentation très précise dans *Le crime était presque parfait. L'enquête choc sur les pesticides et les SDHI*, F.Nicolino, 2019, pp. 83-90.

⁴https://www.lemonde.fr/planete/article/2019/09/20/pesticides-sdhi-les-autorites-sanitaires-dans-la-tourmente_6012386_3244.html

⁵<https://nousvoulonsdescoquelicots.org/2020/01/27/sdhi-les-coquelicots-a-loffensive/>

⁶https://www.lemonde.fr/sciences/article/2020/01/21/pesticides-sdhi-450-scientifiques-appellent-a-appliquer-le-principe-de-precaution-au-plus-vite_6026712_1650684.html

Samedi 15 février 2020 - Hôtel de Ville à Paris

Rassemblement national des « Coquelicots »

Par Jean-Luc Tonnerieux



Luxeux salon de l'hotel de ville de Paris Plusieurs « coquelicots vosgiens » ont fait le déplacement à la capitale.

Déroulement de la journée

Intervention de Fabrice Nicolino :

Quelque peu nostalgique : coquelicots, bleuets, insectes et apocalypse...

Rencontre de l'ensemble de l'équipe d'organisation (membres fondateurs de l'association « Nous voulons des Coquelicots ») une première fois le 12 septembre 2018, et à nouveau en ce jour, le 15 février 2020.

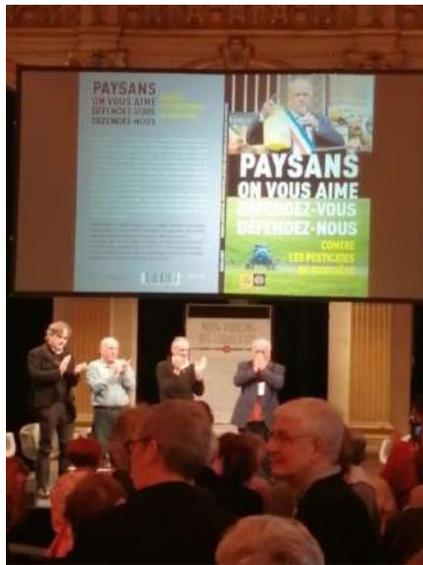
Point sur la Cellule Demeter mise en place par Christophe CASTANER le 20 décembre 2019 conjointement avec la FNSEA et les Jeunes Agriculteurs :

- action de nature idéologique - criminalisation des écologistes - risques de dérapages.

Intervention de Riss, Directeur du journal Charlie-Hebdo :

Écologie politique, notre mouvement est avant tout pacifique.

« Les coquelicots » : des idées qui dérangent, si notre action dérange, c'est donc la bonne formule !



Intervention de Daniel Cueff, maire de Langouët :

Il nous a fait part de son expérience en tant que maire et explique sa démarche d'interdiction d'épandre des produits phytosanitaires à moins de 150 m des habitations pour protéger ses administrés ainsi que les démêlés qui s'en sont suivis.

1964 : 1er remembrement en France 100% des haies arrachées.

1999 : nouvelle équipe municipale : autonomie en électricité, fin des produits phytosanitaires depuis 18 ans, cantine bio depuis 16 ans.

2016 : arrêté municipal contre les produits tueurs d'abeilles.

Analyse d'urine : taux de pesticides supérieurs à la normale.

Puis diverses interventions de collectifs : Château-Thierry, Gorges du Tarn, Remiremont, Mouans Sartoux (un jeune de 18 ans), Rombas (un jeune de 15 ans) ...

Intervention de Pierre Rustin, chercheur à l'Inserm sur les SDHI :

Inhibiteur de la respiration cellulaire des micro-organismes, mais aussi des abeilles, des animaux, des humains...

L'Anses a autorisé des produits toxiques pendant 30-40 ans, et maintenant, il faut revenir en arrière et c'est très difficile.

Les **métabolites** : chaque pesticide se dégrade en donnant en moyenne naissance à 6 métabolites différents, ils sont quasi ingérables et quelquefois plus toxiques que la molécule d'origine (à quoi il faut ajouter l'effet cocktail).

PROJET

« **Nous voulons des paysans** » avec le collectif de soutien aux victimes des pesticides de l'Ouest.

Il faut un plan de sortie de l'agro-industrie en 10 ans, qui passe par l'installation de millions de paysans. (Cf. le livre de Daniel Cuëff : « **Paysans on vous aime** » paru début mars 2020 – édition Indigène).

La protection de la nature se fait aussi avec les paysans.

Cette journée était riche en informations, et ce compte-rendu n'en retrace que les grandes lignes.





ILS SONT PARTIS !

Par Viviane Karamarko

Cela aurait pu être une belle histoire : Le Berger et la Bergère.

Ils se sont rencontrés, se sont associés pour vivre leur passion commune : l'arbopastoralisme.

Benoît a créé le mot d'**Arbopastoralisme** : le mariage entre la pratique du pastoralisme avec des moutons shropshire et le respect des arbres cultivés. En effet, à aucun moment de l'année le mouton shropshire ne mange l'écorce des arbres.

Un rêve qu'ils réalisent dans l'ouest vosgien. Le grand seigneur de la région (NestléWaters) possède des vergers en très mauvais état, qui seront mis à disposition de nos bergers sans terre pour développer leur projet.

Assez rapidement, lors d'une visite des responsables de Nestlé, promesse leur fut faite d'apporter l'eau sur ces terres pour abreuver les moutons.

Toutes les conditions étaient réunies pour faire aboutir ce beau projet, mais c'était sans compter sur la trahison des hommes et la venue du loup. Venue qui révélera un bel enseignement aux bergers.

Devant ce canidé qui commençait à décimer leur troupeau, Ghislaine et Benoit, qui ont un long parcours écologiste, et pratiquent une agriculture environnementale, dans le respect de la loi et selon leur conviction, la protection du loup s'impose, ils composent avec ces prédateurs en élevant des chiens de protection (Berger d'Anatolie, Patou) jusqu'à obtenir une véritable meute. Meute qui entrera en compétition de comparaison avec les loups. Aussi de longues clôtures électrifiées ont été posées. Depuis, plus d'attaque !

Les années passent, l'eau n'est toujours pas arrivée, Nestlé n'a pas tenu promesse.

Abreuver manuellement 500 moutons en période de sécheresse est un travail titanesque. Malgré cela, ils

apportent un plus à leur élevage, et pratique la biodynamie. Les connaissances indiscutables en agronomie et leur sens de l'observation leur font comprendre que les pratiques d'AGRIVAIR ne paraissent pas aussi vertueuses que cela devrait être, et ils le disent...A ce moment-là, sous la pression AGRIVAIR, ils se retrouvent isolés, marginalisés de fait par leurs confrères. Même si certains leur viennent en aide, personne ne veut perdre les avantages qu'ils ont avec le seigneur des lieux en témoignant publiquement leur soutien. Seul un paysan, Didier Thouvenin, et sa famille, non conventionné avec Agrivair, affiche publiquement son soutien à leur cause.

Une usure physique et psychologique les met en réflexion : il faut partir !...

Ils ont gagné contre leur ami Canus lupus, dit grand prédateur, on peut se demander dans ce monde de loups, qui est le plus grand prédateur ?...

LA BIODIVERSITE POUR VOSGES NATUREENVIRONNEMENT

Par Alain Lamotte

La biodiversité dépend des différents écosystèmes présents dans les Vosges. Il est donc important de protéger tous les écosystèmes remarquables et fragiles de la région. VNE est particulièrement attentif au maintien :

- des **haies** (habitat nécessaire à la faune aviaire et des micromammifères)
- des **vieilles forêts** notamment dans le massif (habitat du grand tétras)
- des **milieux humides**(tourbières)
- des **sols** (microfaune du sol) mis à mal par l'emploi des intrants et pesticides de l'agriculture intensive

Cette biodiversité est aussi menacée par l'introduction, parfois accidentelle, d'espèces exotiques qui peuvent rapidement devenir envahissantes et concurrencer les espèces autochtones (renouée du Japon, balsamine de l'Himalaya, coccinelle asiatique ...)

Il est important de maintenir la biodiversité **génétique** en conservant le maximum du patrimoine génétique que représentent les variétés anciennes cultivées et élevées par l'homme

UN PROBLEME : LA REAPPARITION DES GRANDS PREDATEURS – LOUP, LYNX

Pour VNE, ces grands prédateurs font **partie intégrante des écosystèmes dans lesquels ils évoluent**. Ils avaient disparu de ces écosystèmes à cause de l'action de l'homme (chasse).

Ces deux grands prédateurs n'ont pas la même histoire. Si le lynx fut réintroduit dans le massif vosgien dès 1983, **le loup est revenu naturellement dans les Vosges** il y a quelques années.

Le lynx fut réintroduit dans le massif vosgien, en partie, pour disperser par ses attaques, les hardes de chamois et de chevreuils devenues trop importantes et menaçant ainsi la régénération naturelle de la forêt sommitale (à noter que le chamois est aussi une espèce réintroduite). Au moment de sa réintroduction, le lynx fut accusé de tous les maux, en particulier de décimer les troupeaux de moutons. Si quelques attaques sont à déplorer, il faut reconnaître que l'animal très discret se nourrit essentiellement, comme on s'y attendait, de chevreuils et de chamois ce qui n'est pas du goût des chasseurs qui lui reprochent de manger « un chevreuil par semaine ». C'est certainement pour cela que le lynx, présent dans le massif vosgien depuis 30 ans, semble avoir disparu depuis l'année dernière (aucune observation ou trace de l'animal) victime du braconnage

La réapparition du loup d'abord dans le massif, puis dans l'ensemble de la région, pose effectivement un sérieux problème aux éleveurs ovins qui n'étaient plus confrontés aux grands prédateurs depuis au moins un siècle (en France, les derniers ont été tués dans les années 1930). Pour VNE, l'élimination physique du loup du territoire vosgien comme sur l'ensemble du territoire est tout simplement illégale, l'animal étant protégé par la convention de Berne que la France a signée. Il faut aider les éleveurs pour se prémunir des attaques du loup. Des solutions existent, il faut avoir la volonté de les mettre en pratique.

La réapparition du loup aura une action bénéfique sur l'écosystème forestier en limitant le nombre d'ongulés. La surpopulation actuelle de ces ongulés pose deux problèmes : la dégradation du couvert végétal (régénération très difficile et dégradée de la forêt), et le développement exponentiel des tiques (les tiques ont besoin d'un animal à sang chaud pour se développer). Ces mêmes tiques peuvent transmettre la maladie de Lyme.

TRANSFORMATION de l'usine d'incinération des ordures ménagères (UIOM) de Rambervillers en une unité de valorisation énergétique (UVE)

Par Alain Lamotte

EVODIA (Etablissement Vosgien d'Optimisation des déchets par l'Innovation et l'Action- ouf !) ex. Smd (Syndicat mixte) a confié par un contrat de délégation de service public en date du 29 mai 2018 l'exploitation et la modernisation de l'UIOM de Rambervillers et la création d'un réseau de chaleur au groupe SUEZ RV ENERGIE/COFELY pour une durée de 25 ans.



Modifications réalisées pour améliorer les performances de l'UIOM.

*Remplacement des 3 fours actuels d'une capacité totale de 12,3t/h par un four de 9,6 t/h. La capacité de traitement annuelle doit passer de 95 000t/an à 86 000t/an (réduction de 9.5% pour anticiper la baisse de tonnage des ordures ménagères résiduelles par un meilleur tri).

*Remplacement des deux cheminées par une seule nouvelle avec la mise en place d'un nouveau traitement des fumées à sec (forte diminution du prélèvement d'eau (moins 90%) et aucun rejet dans la Mortagne).

*Remplacement du groupe turbo alternateur (GTA) de 6,3 MW par un nouveau GTA de 7,3 MW qui permet une augmentation de la production électrique de l'UIOM (de 38 000 MW/h à 50 200 MW/h, +32%).

*Création d'un réseau de chaleur urbain (20 000MW) et sa chaudière de secours de 3 MW.

Améliorations du fonctionnement

*Le nouveau traitement à sec des fumées devrait permettre d'abaisser le taux de rejet des Nox de 200 mg/Nm³ à 50 mg/Nm³.

*Plus aucun rejet aqueux dans la Mortagne.

*Une meilleure performance énergétique et passage d'un rendement de 54 à 73% ce qui permet à l'installation de passer du statut d'UIOM à UVE (Unité de Valorisation Énergétique) avec une diminution importance de la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes).

*Le principal avantage pour les usagers est que, si tout se déroule normalement, le coût d'incinération de la tonne d'ordure ménagère devrait diminuer (actuellement environ 120 € TTC et, avec la nouvelle UVE, environ 90 €).

Déroulement des travaux

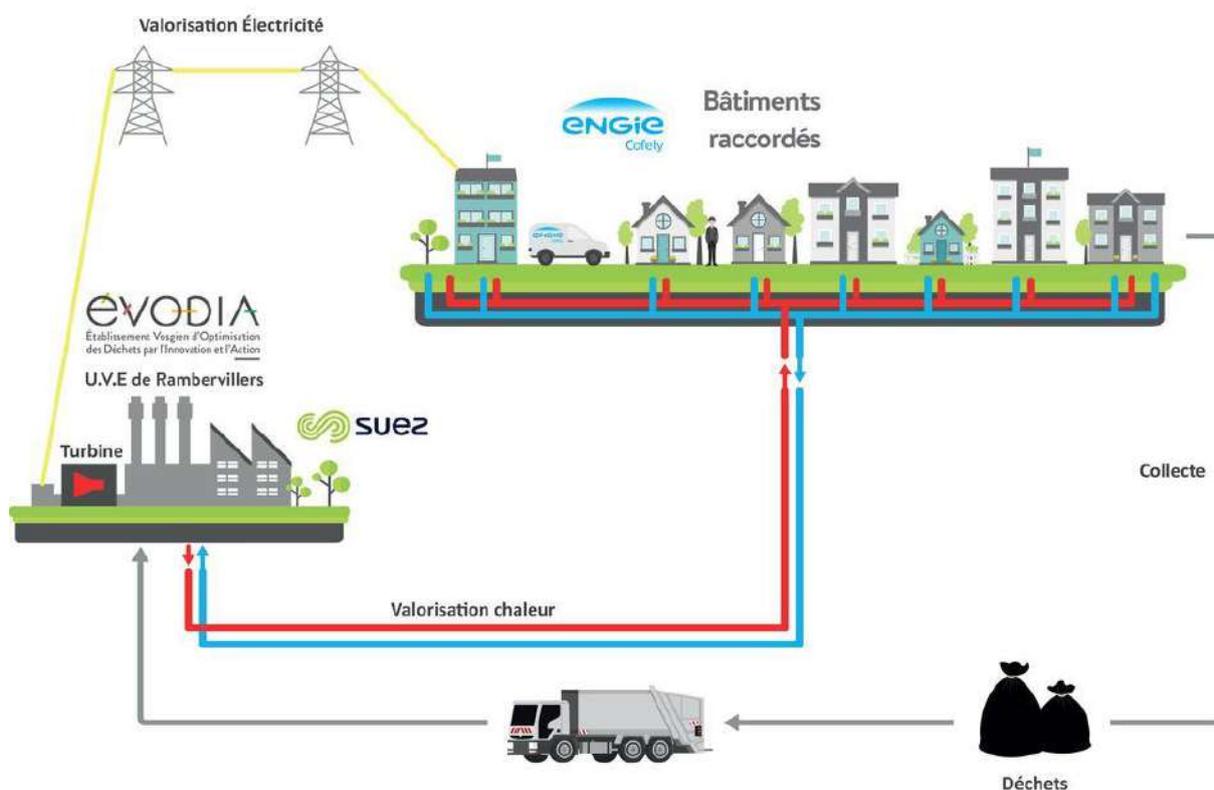
Les travaux ont débuté en novembre 2018 et devraient prendre fin en février 2021. Pendant cette période, l'UIOM fonctionnera à 50% de sa capacité, car les fours 1 et 2 (les plus anciens) seront démontés pour permettre l'installation du nouveau four et seul le four 3 sera en fonctionnement.

Sur toute cette période, environ 50 000 t de déchets devront être détournés vers l'UVE de Chaumont, l'UIOM de Tronville en Barrois (Meuse) et l'ISDND (décharge) de Villoncourt.

Conclusion

VNE n'a qu'un seul regret c'est que la diminution envisagée du tonnage des ordures ménagères résiduelles par EVODIA (environ moins 10%) n'est pas assez ambitieuse sur 25 ans.

Un meilleur tri c'est bien, mais la redevance incitative (pesée embarquée) c'est mieux.



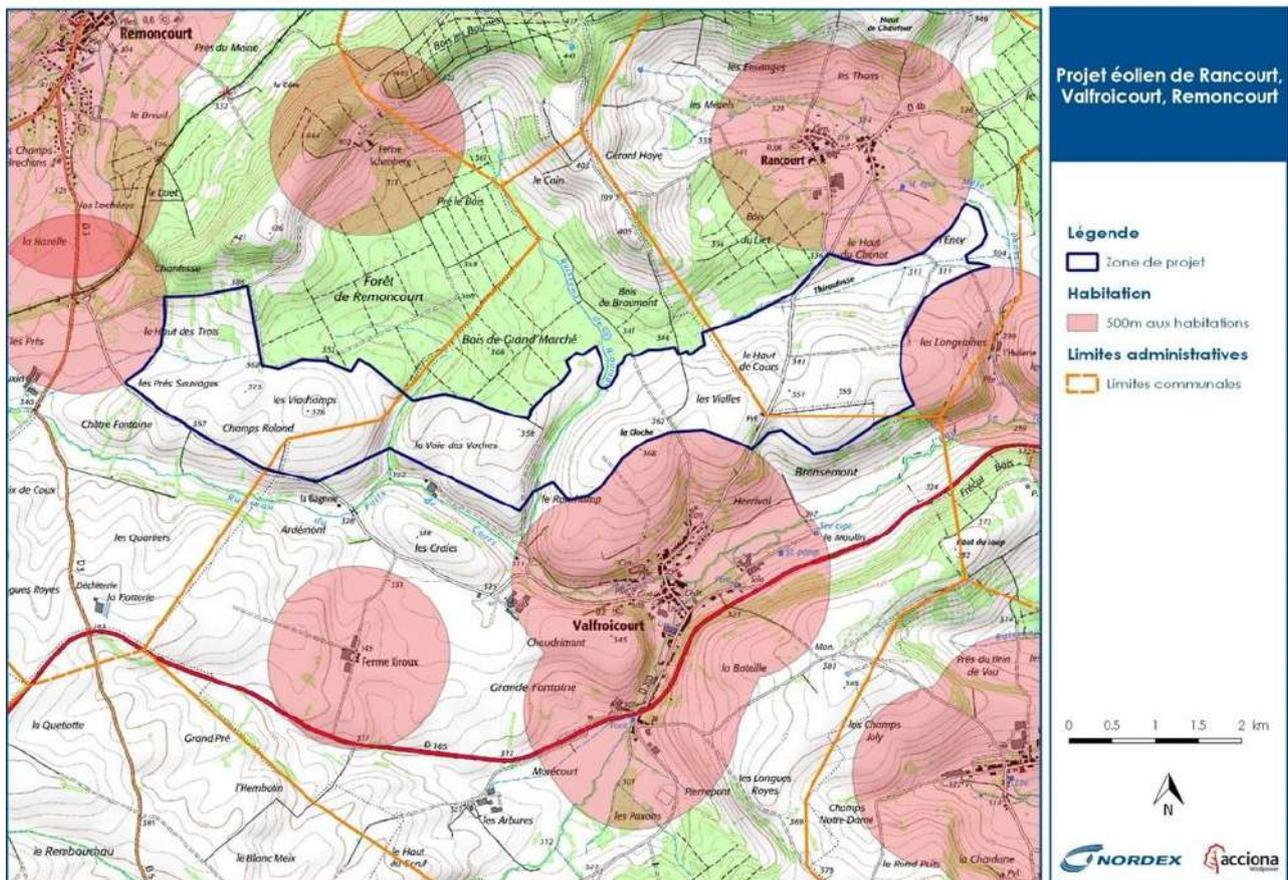
Projet Eolien sur les communes de Valfroicourt, Rancourt et Remoncourt

Par Stéphane David

Depuis 2015, la Loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte attribue des objectifs à chaque région concernant le développement des énergies renouvelables. Pour la Lorraine, cet objectif est fixé à 4470 MW pour 2020. Au 1er janvier 2019, la région comptait 3373 MW installés sur le territoire.

La zone d'étude qui s'étend sur les communes de Valfroicourt, Rancourt et Remoncourt dispose d'un potentiel important pour le développement éolien. Afin de garantir une implantation en cohérence avec le territoire et la législation, NORDEX France a déjà pris en compte plusieurs contraintes avant de définir une zone d'études :

- Une distance minimum de 500m entre les éoliennes et les habitations, conforme à la réglementation.
- Le contexte aéronautique avec notamment les radars militaires de Morville et d'Epinal et la base civile de Mirecourt,
- Les premières contraintes écologiques comme la présence de bois ou de haies,
- Les premières contraintes techniques liées aux différents réseaux qui sillonnent le territoire (gaz, eau, télécommunication).



Il s'agit de construire entre 5 et 8 éoliennes. Les études préalables au dépôt du dossier ont été réalisées et sont en voie de finalisation. Le dossier devrait être déposé au cours de cette année et l'enquête publique est prévue pour le 2ème semestre 2021. Le projet prévoit un démarrage de la construction en 2022.

Comme pour tous les dossiers éoliens, Vosges Nature Environnement étudiera de très près ce projet. Nous veillerons particulièrement aux impacts environnementaux de ce projet. Nous serons attentifs aux impacts paysagers, faunistiques, floristiques. Notre attention se portera aussi sur les conséquences de ce projet sur les populations, le

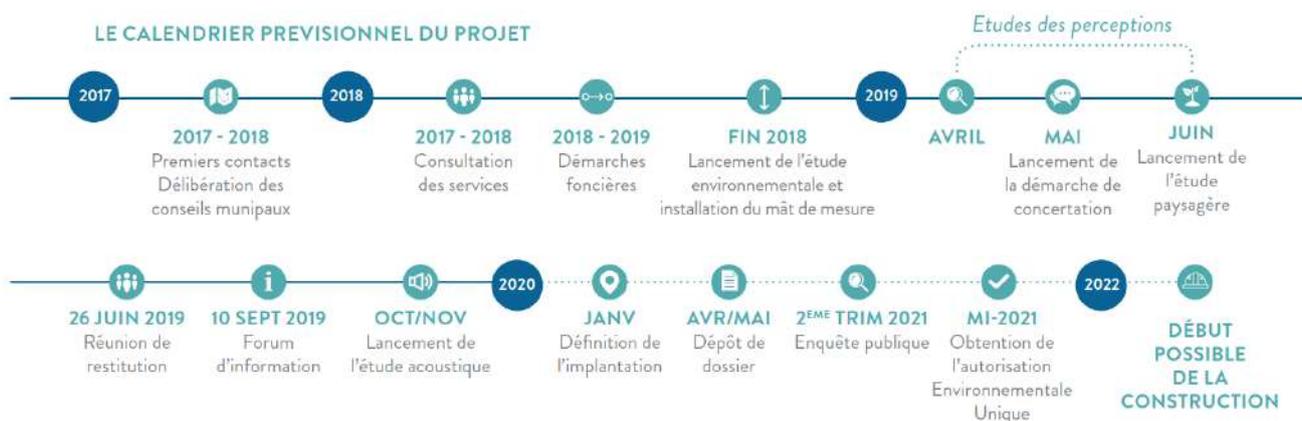
patrimoine, la forêt... Nous étudierons aussi attentivement les éléments techniques de ce dossier (technologie choisie...).

La démarche de concertation avec la population locale et les acteurs locaux, mise en place par le pétitionnaire Nordex, nous semble une démarche intéressante dans son principe.

A ce jour, et en l'absence de dossier du projet qui sera déposé en son temps devant les organismes de contrôle, il serait inconvenant de prononcer un avis définitif sur ce dossier. Vosges Nature Environnement est, à ce jour, à la disposition des riverains pour recueillir leurs points de vue et observations quant à ce projet éolien.

Nous rappelons que nous sommes attachés au développement des énergies renouvelables à la condition qu'elles ne gèrent pas de nuisances sur l'environnement et les populations. Le développement des énergies renouvelables qu'elles soient éoliennes, hydrauliques, solaires, doit aller de pair avec une diminution de la consommation électrique. Sortir du nucléaire et des énergies carbonées est une priorité qui va de concert avec la sobriété énergétique.

Le calendrier prévisionnel du projet présenté par Nordex



SCIC HORIZON DE MAINS

Par Alain Lamotte

Petit rappel :

Origine et création de la SCIC

Créée en mai 2017, elle regroupait 67 sociétaires fin 2019. Plusieurs associations, trois entreprises et une commune en font partie, le capital social est d'environ 20 000 €.

C'est en 2016 lors d'une formation sur la transition en milieu rural que tout a commencé. Un petit groupe d'environ 7 personnes s'est réuni par la suite pour évoquer le fait de passer à l'action. Un agriculteur membre de ce groupe propose de démarrer par un projet photovoltaïque sur un de ses bâtiments et l'idée fait son chemin...

En fin d'année ils souhaitent avoir le ressenti de la population sur ce projet, savoir s'il fédère en programmant une projection du film « Demain ». 80 personnes sont au rendez-vous et le collectif s'agrandit pour la suite de l'aventure !

Les valeurs

Les membres de ce collectif partagent de nombreuses valeurs solidement ancrées dans **une charte**.

- 1 – Un projet réfléchi et construit sous forme coopérative – un homme/une voix,
- 2 – Un projet porté localement par différents acteurs : citoyens, associations, collectivités,
- 3 – Un projet qui se réalise par un financement participatif,
- 4 – Un projet qui donne un sens éthique à l'épargne,
- 5 – Un projet pour lequel les bénéfices seront réinvestis dans du collectif,
- 6 – Un projet qui se veut repère et source d'essaimage,
- 7 – Un projet à vocation pédagogique : visite, sensibilisation aux effets du réchauffement climatique, de la consommation, cohérence du projet,
- 8 – Un projet qui fasse travailler les entreprises locales.

Cette première réalisation reflète à merveille leurs engagements : panneaux alsaciens, installateur vosgien, gouvernance et financement citoyens, site d'implantation emblématique et démarche qui fut une source d'inspiration pour un autre collectif à Bains-les-Bains (SCIC Bains d'Energies) ! Rien que cela...

VNE a souscrit une part à la SCIC Horizon de Mains à Valleroy le Sec en 2017 pour 100 euros.

70 personnes, associations, entreprises ou collectivités ont constitué un capital de 20 000 euros. Une subvention de la région de 13 000 euros et un prêt de 20 000 euros ont permis de boucler le budget.

Les capteurs solaires de la SCIC ont, enfin, après moultes péripéties, été raccordés au réseau électrique durant l'été 2019.



L'inauguration a eu lieu le 9 novembre en présence de nombreux souscripteurs et de la presse.

Début février 2020, les capteurs ont déjà produit quelques 3600 KW d'électricité, vendus cette année à EDF.

BAINS D'ÉNERGIES

SCIC SAS - BAINS D'ÉNERGIES
Le Moulin-au-Bois - Bains-les-Bains
88240 LA VÔGE-LES-BAINS

Par Jean-Luc Tonnerieux

Petit rappel : VNE a souscrit une part à la SCIC Bains d'Énergies à la Vôge les Bains pour 100 euros en 2018.

La SCIC Bains d'Énergies, comme la SCIC Horizon de Mains, font partie de ce que l'on appelle financement citoyen. **Il est toujours possible d'y participer.**

Nous sommes un peu plus de cent souscripteurs dont la commune de la Vôge les Bains, pour un capital supérieur à trente mille euros.

Après pas mal de démarches administratives, 525 M2 de capteurs solaires devraient être installés, cette année 2020 sur les toits de la tréfilerie, ceci avec une subvention de la région Grand Est de 27 000 euros et un prêt souscrit à la banque « Crédit Agricole ».

Le projet hydroélectrique avance tranquillement, plusieurs rencontres ont été organisées et les premières demandes de subventions sont en cours (une visite le 8 janvier 2020 avec l'Agence de l'Eau et la Fédération de pêche a eu lieu). Ces demandes concernent l'arasement des barrages pour la restauration de la continuité écologique.

Notre idée de production hydroélectrique a été retenue parmi 4 finalistes (sur une centaine de sites reconnus à fort potentiel énergétique), pour la réalisation d'une pré-étude de faisabilité.

La SCIC Bains d'Énergies est devenue un acteur du territoire. Dans le cadre du label de revitalisation du centre bourg de La Vôge-Les-Bains, la chargée de mission considère nos ambitions comme un projet phare de cette démarche.



Très régulièrement des journées actives ont lieu sur le site, essentiellement de « Moulin aux bois », pour aménager notre bureau et les abords. Vous y êtes invités.

Deux associations sont intéressées pour venir s'installer sur notre site.

En délégation à Novozybkov pour l'Association

« Les enfants de Tchernobyl »

Par Valérie Villière

Plus de 33 ans après la catastrophe de Tchernobyl, la radioactivité continue de souiller l'air, l'eau, la terre et tout le vivant de ces régions slaves, entre autres... Elle ne s'est malheureusement pas cantonnée à la zone des 30 kilomètres autour de la centrale ukrainienne : elle n'a toujours pas de frontières !

Il faut savoir que certaines zones, plus contaminées que d'autres, sont encore et toujours habitées... ainsi, les populations s'auto-contaminent par l'air qu'elles respirent, les baies et champignons cueillis, le gibier et le poisson chassé et pêché dans la forêt et la rivière du coin. Bien souvent défavorisées, les familles ont recours au jardin potager comme moyen de subsistance...là-bas la terre est très riche !

Ici, comme nous sommes heureux de manger nos légumes du jardin si bons, goûteux et sains ! Là-bas, même les récoltes du potager sont contaminées par les pluies qui rabattent les radioéléments de l'air et les cendres dispersées pour amender le sol.

Voilà 26 ans que l'association « Les enfants de Tchernobyl » se donne pour mission de sortir des enfants de zones contaminées russes et ukrainiennes le temps de 3 semaines en été. Ils vont vivre ce séjour au rythme de leur famille d'accueil et le « simple » fait de respirer, boire et manger « propre » (c'est-à-dire non contaminé) leur permet de perdre en moyenne 30%, parfois jusqu'à 85% de leur charge corporelle en césium 137. L'association finance les mesures effectuées par des instituts de radioprotection indépendants la charge corporelle interne en césium 137 de chaque enfant à l'arrivée et au retour de France

Chaque année, après le retour des enfants dans leur pays, plusieurs membres partent en délégation au nom de l'association pour organiser l'opération d'aide alimentaire directe aux populations (grâce à des dons de familles françaises, permettre à des familles défavorisées de remplir un caddie de nourriture achetée... donc non contaminée) mais aussi rencontrer les structures (hôpital, jardin d'enfants, orphelinat...) auxquels l'association verse des dons pour acheter, améliorer décontaminer...et accueillir au mieux le public et surtout les enfants.

Nous sommes deux familles, Jean-Luc Tonnerieux, trésorier adjoint de VNE, et Valérie David adhérente à VNE à avoir démarré l'accueil d'un enfant russe en 2013. Au fil des années, nous avons participé à l'encadrement pour aller chercher et raccompagner le groupe à l'aéroport de Francfort à la fois pour soutenir l'association mais aussi, c'est vrai, pour prolonger un peu le moment avec nos petits protégés.

Quand l'association nous a proposé de partir en délégation à Novozybkov, la ville russe des enfants accueillis, notre hésitation n'a que peu duré : l'idée de voir cette ville, rencontrer les familles...toucher du doigt cette réalité dont on parle depuis toutes ces années nous a motivés.

Novozybkov est à 600 km au Sud-Est de Moscou et à 250 km de Tchernobyl. C'est une ville de 40 000 habitants assez étalée géographiquement (32 km²) avec un cœur de ville constitué d'immeubles et de maisons et des faubourgs avec maisons et jardin. Depuis Moscou, durant des kilomètres, le paysage est relativement monotone avec ses vastes étendues d'herbe entrecoupées de forêts essentiellement de bouleaux : du bouleau, du bouleau, du bouleau !!

Et puis...Novozybkov, ce 6 novembre 2019 à 10h enfin nous y voilà. Arrivés par le train depuis Moscou. Il y a des maisons et des immeubles, des routes et des voitures, des grands bâtiments et des parcs, des boutiques et des magasins et puis des hommes, des femmes et des enfants...bref une ville ! Tout y semble normal...sauf que la première chose que l'on apprend en arrivant : on ne pose rien par terre à cause de la contamination du sol !!! Cette habitude devenue naturelle pour eux sera pour nous une contrainte que nous gardons en tête en permanence ...non pas pour le geste mais bien pour les raisons de ce geste.

L'architecture est de conception soviétique et rien de vraiment très neuf : c'est une autre culture, avec le passé que l'on connaît et puis rien n'a vraiment changé faute de moyens...la peinture sert à rafraîchir les devantures. Les rues sont dans un état moyen avec peu de trottoirs. Des canalisations aériennes courent partout dans la ville pour le chauffage urbain.

Plusieurs églises orthodoxes évidemment très colorées comme le reste des bâtiments publics. Peu de commerces, boulangeries, restaurant, téléphonie (ça au moins ça marche !) quelques petits magasins d'alimentation type superette. Et une ancienne fabrique de vêtements dans un immeuble à plusieurs étages dont deux sont reconvertis en galerie marchande.

Et le dimanche est jour de marché...comme nos marchés à l'ancienne. Il y a beaucoup de monde, on y trouve de tout : de la nourriture aux vêtements en passant par les bibelots, le jardinage et le nécessaire à sauna. Il y a surtout ces femmes qui ont patiemment fait leur potager et viennent vendre le fruit de leur récolte transformé ou non...malgré tout, parce « qu'il faut bien vivre ! »



L'opération au supermarché est une des journées importantes de la délégation où 105 familles ont bénéficié d'un bon d'achat de 70 euros à dépenser en denrées alimentaires ...combien ont remercié l'association et les donateurs français ! Beaucoup sont repartis si contents de cet abondant chargement.

Deux autres moments forts ont consisté à rencontrer les responsables de l'hôpital ainsi que l'un des 21 jardins d'enfants de la ville (équivalent de notre crèche et école maternelle).

A l'hôpital, nous avons été accueillis chaleureusement et nous avons notamment visité le service d'ophtalmologie : La médecin du service nous explique que les problèmes aux yeux sont récurrents et importants. Les cas de glaucome ne sont pas réservés aux personnes âgées loin de là ! Dans différents services, l'association a déjà permis de s'équiper en matériel d'examen et par la suite, de consommables et autres fournitures permettant l'accueil et les consultations correctes pour les patients.

Concernant le jardin d'enfant, l'association a décidé de soutenir le N°9 suite à des résultats de mesures de radioactivité sur les terrains où jouent les bambins de 18 mois à 6 ans...la radioactivité très importante à certains endroits était dangereuse pour leur santé.

L'association a financé le décapage puis la remise en état du sol ainsi que la fourniture de nouveaux jeux extérieurs. Voilà 12 ans qu'à force de dons « des enfants de Tchernobyl », cette structure est devenue très accueillante et n'a pas à rougir devant nos propres établissements du secteur de la petite enfance !



Dans cette ville sinistrée depuis 34 ans par la radioactivité et économiquement défavorisée, la Vie est bien là malgré tout...dans la simplicité du quotidien et dans la force des moments festifs comme les anniversaires, les moments religieux ...Oui la Vie continue évidemment ! Certaines précautions sont prises et sont devenues instinctives : ici on ne pose rien par terre, des précautions sont prises en cuisine... une série d'adaptations pour vivre une vie « normale ».

A ma grande surprise quand un jeune me racontait avoir fait une course en forêt avec son école, on a répondu : mais que crois-tu...il faut bien vivre !!

Ce poison est invisible et inodore ...on oublierait facilement...on oublie facilement ... » parce qu'il faut bien vivre ! »

Depuis plus de 26 ans maintenant grâce à quelques bénévoles, l'association « Les enfants de Tchernobyl » poursuit ses objectifs avec une grande ténacité et beaucoup de persévérance.

L'accueil des enfants est une aventure humaine...et si vous la tentiez ?

N'hésitez pas à y réfléchir et surtout parlez-en autour de vous !

Pour aller plus loin : le site « Les enfants de Tchernobyl » est très riche de renseignements.

Coordonnées de l'association :

Association LES ENFANTS DE TCHERNOBYL
14 rue des Dahlias 68740 ROGGENHOUSE (France)
lesenfantsdetchernobyl@gmail.com

www.lesenfantsdetchernobyl.fr

<https://www.facebook.com/lesenfantsdetchernobyl>

Tel : 06 73 15 15 81

COVID-19 ET MONDE D'APRES

Par Jean-François Fleck

La rédaction des différents articles de cette lettre date d'avant la crise sanitaire et il nous semble nécessaire d'y ajouter une réflexion supplémentaire, nourrie par cet évènement inédit.

Pour notre Assemblée Générale, prévue mi-mars, nous avons envisagé une réflexion autour d'une thématique controversée : celle abordée par les collapsologues et qui traite de l'effondrement inévitable de notre civilisation thermo-industrielle. Nous ne pensons pas alors vivre aussi rapidement cette crise mondiale, qui n'est en fait qu'un symptôme de plus de la destruction de notre système-terre, qui menace le maintien de l'habitabilité de la Terre pour l'espèce humaine et les autres espèces (cf. *L'humanité en péril* de Fred Vargas).

Cette crise sanitaire a en effet des causes environnementales. C'est un fait : la destruction des écosystèmes, la multiplication des élevages intensifs ou encore le trafic illégal d'espèces favorisent l'apparition et la diffusion de tels virus.

En détruisant la biodiversité sauvage comme la diversité génétique des espèces domestiques, nous déstabilisons les équilibres entre populations et facilitons la circulation des pathogènes.

Cette « revanche » de la nature nous rappelle notre vulnérabilité en nous ramenant à notre condition humaine biologique qui dépend étroitement de notre interrelation avec le monde du vivant duquel nous nous sommes coupés par le développement inconsidéré de nos activités.

Cette pandémie avec ces impacts planétaires, met en évidence, si besoin était, la fragilité, l'extrême vulnérabilité de nos sociétés, leur degré d'interconnexion, de dépendances et d'instabilité. Le piège serait de considérer cette crise comme uniquement sanitaire. En réalité, elle a des causes et des conséquences externes à la santé – économiques, écologiques, politiques, financières. C'est une crise globale, systémique.

Il apparaît évident que cette crise est un avertissement, un signe avant-coureur de possibles effondrements plus graves. (cf : *Comment tout peut s'effondrer* de Pablo Servigne)

Que faire ? Quelle sortie de crise ? Quel monde d'après ?

Il y a bien sûr urgence à limiter dans un premier temps, les impacts (santé – économie...) par des mesures que nous connaissons : gestes barrières – confinement – soutien économique et social – solidarités en tout genre (notamment envers les plus fragiles les plus défavorisés). Il serait illusoire de croire que la sortie de crise est proche. Le choix du confinement étale dans le temps la propagation du virus...

Des responsables politiques et économiques émanent divers discours contradictoires. Notre Président a annoncé vouloir des "décisions de rupture" une fois la crise passée...mais son plan de restructuration de l'hôpital public (auquel travaille la Caisse des Dépôts et Consignation) n'est pas remis en cause ! Le Medef, crise oblige et afin de relancer la croissance au plus vite, évoque le travailler plus – la remise en cause d'acquis sociaux... Avec une écoute attentive de la secrétaire d'Etat à l'économie ! Que dire aussi de cette ordonnance gouvernementale permettant aux préfets de s'affranchir de certaines procédures et de déroger à certaines normes de protection de l'environnement ? Bref, le risque est grand de repartir comme avant...en pire !

Ce que tout le monde pensait impossible, un arrêt partiel des économies, s'est imposé à la quasi-totalité des nations sur Terre... La nature a eu ainsi raison de nos économies et de notre folie consumériste ordinaire.

Une décélération significative s'impose, qui nous obligera à vivre définitivement sans croissance économique globale. Il s'agit bien d'une bascule de civilisation.

En d'autres termes, à la place d'un retour fulgurant à la croissance, il convient de décélérer brutalement — et à long terme — nos consommations d'énergie, et indirectement nos consommations tout court. La pandémie nous a montré qu'un court ralentissement global était possible, mais l'effort de ralentissement qui devra suivre sera bien plus difficile qu'un arrêt momentané des activités. Il devra être structurel.

A ceux qui seraient tentés de crier à « l'écologie punitive », rappelons que la punition est déjà là : morts en masse par contamination, confinement général, arrêt brutal de l'économie, dilapidation de milliers de milliards d'euros... Il faut d'abord assurer une continuité des moyens d'existence des populations, tout en retrouvant une puissance des services publics du « soin » au sens large (alimentation, santé, social, équité, écologie...).

Mais une politique publique forte ne garantit pas un changement profond et structurel. C'est donc le moment de tourner la page de l'idéologie de la compétitivité et de l'égoïsme institutionnalisé et d'aller vers plus de solidarité et d'entraide. Il s'agit de travailler ensemble, d'impliquer les citoyens, pour redonner la priorité à l'intérêt général et aux « communs ».

Il faut aussi retrouver de l'autonomie (alimentaire – sanitaire – économique – énergétique – politique.) à toutes les échelles (individuelle, locale, nationale).

La « décroissance » n'est pas une idéologie morbide du rationnement et de la privation. Une telle sobriété ne provoque pas nécessairement souffrances, aigreurs, ressentiments, ou exclusion sociale, au contraire. Elle peut créer des conditions d'une vie plus épanouissante par une réduction de l'aliénation consumériste, d'avantage de convivialité, de lien social... Retrouver le sens de l'essentiel, se retrouver soi-même.

Un nouveau paradigme, dans lequel l'Homme retrouve harmonie et équilibre avec le monde vivant.

Bref, des principes inverses au monde actuel, globalisé, industriel et capitaliste, qui amènent à revenir à la vie, à contrer une société mortifère. L'enjeu est politique et spirituel.

Sans oublier le plus important, à savoir un processus commun, délibératif, le plus démocratique possible.

Les surenchères autoritaires des pouvoirs publics (avec des serviteurs zélés comme le préfet des Vosges : interdiction de rassemblements statiques heureusement annulée par le TA), la rhétorique militaire, en faisant appel à la police et à l'armée, renforcent à terme la perte de confiance.

C'est une mauvaise trajectoire, qui peut déboucher sur une crise sociale et politique majeure en France.

L'heure est à la réflexion collective, à l'élaboration d'un nouveau projet de société, fondé sur des valeurs plus humaines de solidarité, de coopération, de bienveillance, de respect du monde vivant et de l'environnement.

Ce nouveau monde à construire, il convient d'y réfléchir dès à présent et notre association se pose la question de sa contribution active.

Il nous semble que cela peut prendre différentes formes :

- Contributions à la sensibilisation, l'information en utilisant les différents médias et réseaux sociaux
- Recherche de partenaires, rencontres, sollicitations diverses y compris des élus locaux pour proposer l'élaboration d'une résilience territoriale afin de mieux affronter les chocs futurs très probables...

Nous sommes tous concernés par ce défi majeur qui peut se révéler passionnant et redonner de l'espoir.

Toutes les propositions concrètes seront les bienvenues...





Sommaire

Edito du président	2
Le dépérissement forestier, un effet du dérèglement climatique ?	3
Greenwashing – Quand l’écologie justifie des projets néfastes pour l’environnement : l’éco parc Epinal Golbey et la nouvelle chaudière à biomasse de la « Green Valley »	6
Une cellule militaire DEMETER mise en place dans les Vosges !	8
Participation de VNE à l’atelier participatif massif vosgien	10
Le point sur le Dossier « SAGE GTI »	12
Portraits du Collectif Eau 88 - Qui sont-ils donc ?	14
Le Collectif Eau 88 à Merens (Ariège)	15
Solidariser les luttes contre Nestlé : Le Collectif Eau 88 en Amérique !	17
<i>Nous voulons des coquelicots... et nous voulons des paysans - Coup d’œil dans le rétroviseur.....</i>	22
Pas le temps de respirer : Les SDHI nous ont coupé le souffle... ..	26
Samedi 15 février 2020 - Hôtel de Ville à Paris - Rassemblement national des « Coquelicots »	27
Ils sont partis !	30
La biodiversité pour Vosges Nature Environnement	31
Transformation de l’usine d’incinération des ordures ménagères (UIOM) de Rambervillers en une unité de valorisation énergétique (UVE)	32
Projet Eolien sur les communes de Valfröidcourt, Rancourt et Remoncourt	34
SCIC HORIZON DE MAINS	36
BAINS D’ENERGIES	37
En délégation à Novozybkov pour l’Association - « Les enfants de Tchernobyl ».....	38
COVID-19 et monde d’après	41